

RAPPORT ANNUEL

2014

Pour l'exercice terminé
le 27 décembre 2014



NEWLOOK
lunetterie eyewear

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL	2
MESSAGE DU VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL	4
MESSAGE DU PRÉSIDENT	5
RAPPORT DE GESTION	6
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	23
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers	24
Rapport de l'auditeur indépendant	25
États consolidés du bénéfice net et du résultat global	26
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	27
Bilans consolidés	28
États consolidés des variations des capitaux propres	29
Notes aux états financiers consolidés	30
ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	Endos

Assemblée générale annuelle des actionnaires
7 mai 2015 à 10 h (heure de Montréal)
Le Ritz-Carlton, Salon Or
1228, rue Sherbrooke Ouest
Montréal, Québec

Message du président du conseil

Pour l'exercice terminé le 27 décembre 2014



ACCENT SUR LA CROISSANCE STRATÉGIQUE EN 2014

Les derniers 24 mois ont été une période très active pour le groupe New Look qui a alors fait un bond en avant en ce qui concerne la croissance de l'entreprise et la poursuite du plan d'action stratégique. Le groupe New Look est maintenant le deuxième plus grand groupe de magasins de détail en optique au Canada, avec ses 192 magasins et sa position de leader au Québec et dans les Maritimes et ce, grâce à ses trois bannières dynamiques et bien établies: New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff.

VUE D'ENSEMBLE

Voici une vue d'ensemble de 2014. Plus de détails sont fournis dans les messages d'Antoine Amiel, vice-président du conseil et Martial Gagné, président:

- Le chiffre d'affaires de 2014 a augmenté de 54,2 % pour atteindre un nouveau record de plus de 140 millions \$
- Les commandes des magasins comparables sont solides, en hausse de 1,7 % par rapport à l'année dernière.
- Le BAIIA ajusté^(a) a été de 27,0 millions \$ en 2014 comparativement à 15,8 millions \$ l'année précédente, soit une augmentation de 71,3 %.
- La société a fait des investissements de 25,2 millions \$, dont 16,5 millions \$ pour l'acquisition des actifs et des activités de Greiche & Scaff.
- La société a mené à bien l'intégration du laboratoire de Greiche & Scaff à l'intérieur de celui de New Look à Ville Saint-Laurent. D'autres investissements importants en 2014 comprennent l'acquisition de trois cliniques d'optique indépendantes, l'ouverture d'un magasin, l'agrandissement du laboratoire de fabrication de lentilles et du centre de distribution situés à Ville St-Laurent, Québec, et la poursuite de l'implantation d'un nouveau logiciel de points de vente afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de la gestion.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments du fonds de roulement ont été de 24,3 millions \$, soit une augmentation de 9,7 millions \$ comparativement à l'année dernière. Ils représentent 1,83 \$ par action (sur une base diluée) par rapport à 1,34 \$ l'année dernière.
- Le bénéfice net ajusté^(a) attribuable aux actionnaires a été de 9,4 millions \$ en 2014 comparativement à 7,0 millions \$ l'année précédente. Le bénéfice net ajusté par action a été de 0,72 \$ par rapport à 0,67 \$ l'année dernière.
- La solide performance de la société en 2014 lui a permis de maintenir ses versements de dividendes trimestriels aux actionnaires de 0,15 \$ par action.

Ces faits ont contribué à la très bonne performance de la valeur des actions ordinaires de New Look au cours de l'année.

PERFORMANCE À LA BOURSE

Du 1^{er} janvier au 31 décembre, les actions de la société se sont négociées entre 15,01 \$ et 23,70 \$ par action, le cours de clôture étant de 22,19 \$. Les bons résultats de New Look ont permis à ses actions de surpasser l'indice composé TSX et l'indice des sociétés de petite capitalisation Small Cap Index (TX20).



CHANGEMENT DE NOM PROPOSÉ

En harmonie avec la stratégie d'acquisition et d'exploitation de bannières distinctes et bien établies et les visées pan-canadiennes, une résolution sera proposée lors de l'assemblée générale du 7 mai 2015 afin de changer le nom de Lunetterie New Look inc. pour celui de Groupe Vision New Look inc. Tout en étant très fiers des racines « Lunetterie New Look », il est maintenant temps de procéder. Les sociétés et divisions opérationnelles continueront leurs activités respectives sous les bannières New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff.

PERSPECTIVES

La direction croit que l'acquisition de Greiche & Scaff renforce grandement la position de New Look en tant que leader dans l'industrie des soins oculaires dans l'est du Canada. Nos priorités actuelles ainsi que nos plans de développement comprennent les objectifs suivants :

- Continuer l'exploration d'autres acquisitions au Québec, dans les provinces maritimes et partout au Canada;
- Continuer de tirer parti de l'effet de levier des trois bannières principales, soit New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff, qui ont une solide réputation établie depuis longtemps dans leurs marchés respectifs.
- Continuer l'expansion des réseaux New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff dans leurs marchés respectifs par l'ouverture de nouveaux magasins et l'acquisition de cliniques d'optique indépendantes;
- Améliorer les liquidités et le bilan par un programme planifié de remboursements annuels de la dette utilisée pour faire l'acquisition de Vogue Optical et Greiche & Scaff.
- Renforcer notre position sur le marché par l'expansion et la modernisation continue de nos laboratoires pour les conserver à la fine pointe de la technologie, de même que par un marketing dynamique, la disponibilité d'optométristes et de membres du personnel compétents.
- Continuer d'accroître l'efficacité de l'exploitation en investissant de façon significative dans le nouveau système point-de-vente.

Message du président du conseil

Pour l'exercice terminé le 27 décembre 2014

- Continuer d'améliorer notre plateforme Web pour la prise de rendez-vous d'examen de la vue et pour les commandes de verres de contact ainsi que l'information fournie au public par notre vitrine Web et notre infolettre sur les tendances de la mode en lunetterie.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION ET LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Je félicite Antoine Amiel, Martial Gagné et l'équipe de la haute direction chez Lunetterie New Look inc. : Jean-Luc Deschamps, Mario Pageau, France Reimnitz, Caroline Rouleau, Claire Boulanger et Marie-Josée Mercier; chez Vogue : John MacLeod, Juanita Leary et Matthew Rust; et chez Greiche & Scaff : Derrick Giannoumis.

Un remerciement particulier aux membres du conseil d'administration de Lunetterie New Look inc. pour leur appui continu, leur aide et leurs conseils. Les derniers 24 mois ont été très exigeants pour le conseil d'administration et ses comités dans leur soutien du haut niveau d'activités au sein des sociétés.

Finalement, un remerciement particulier à Jean-Luc Deschamps qui quittera ses fonctions de chef de la direction financière au 30 juin 2015. Pendant les sept dernières années, il a participé au développement et à la croissance rapides de la société. Nous lui souhaitons le meilleur des succès dans ses projets.

Nous sommes tous confiants que Lunetterie New Look continuera sa progression en 2015 et après.

W. John Bennett
Président du conseil
Lunetterie New Look inc.
Le 16 mars 2015

a) *Le BAIIA, le BAIIA ajusté et le bénéfice ajusté ne sont pas des mesures normalisées selon les normes comptables IFRS et ne peuvent être comparables à des mesure similaires utilisées par d'autres entreprises. Voir les pages 12 et 14 de ce rapport annuel pour plus de détails.*

Message du vice-président du conseil

Pour l'exercice terminé le 27 décembre 2014



DÉVELOPPEMENTS STRATÉGIQUES

John m'a demandé une mise à jour des facteurs stratégiques ayant une incidence sur l'industrie de l'optique et des perspectives de développement de New Look. Trois facteurs fondamentaux assurent la croissance à long terme de l'industrie de l'optique au Canada. New Look et Vogue sont bien positionnées pour en bénéficier.

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

La démographie est le premier facteur de croissance. La presbytie, c'est-à-dire la diminution de la capacité à faire la mise au point à une distance de lecture, est une conséquence naturelle du vieillissement de l'œil qui survient généralement au début de la quarantaine. Dans la cinquantaine, seulement une personne sur 25 n'a pas besoin de faire corriger sa vue. Le vieillissement de la population canadienne vient appuyer notre perspective de croissance à long terme. En plus de la clientèle grandissante s'ajoute la prolifération des affichages dynamiques qui fatiguent la vision, accentuant plus que jamais le besoin de correction de la vue au sein des jeunes générations.

PRODUITS D'OPTIQUE

Le charme des lunettes ainsi que leur performance accrue renforcent la tendance que nous prévoyons vers une amélioration à long terme de la gamme de produits; il s'agit du deuxième facteur de croissance à long terme.

Les lunettes, inventées il y a près de 700 ans, s'avèrent être un produit qui évolue remarquablement bien. Les autres méthodes de correction visuelle, tels les verres de contact et la chirurgie, ne les ont pas supplantées. L'amélioration de la précision des lentilles augmente la satisfaction des porteurs et le fait que des montures soient dessinées par des designers fait passer les lunettes du rang d'article nécessaire à celui d'accessoire mode recherché.

DISTRIBUTION ET CONSOLIDATION

La consolidation attendue concernant la vente au détail des produits d'optique est le troisième facteur de croissance.

Plus de la moitié des magasins d'optique au Canada sont exploités de façon indépendante, n'étant associés à aucune marque de vente au détail, aucun système intégré de distribution ni aucun droit de propriété consolidé. Les exploitants indépendants et les petites chaînes seront de plus en plus intéressés par les avantages concurrentiels d'une marque dominante, soit de générer du l'achalandage, de réaliser des économies d'échelle en terme d'approvisionnement et d'exploitation, et d'améliorer ses capacités d'investissement

L'achat de produits d'optique en ligne comme solution de rechange à la vente au détail traditionnelle accapare une part du marché des verres de contact depuis plusieurs années mais son incidence jusqu'à maintenant sur le marché des lunettes demeure limitée. La réglementation sur les prescriptions, l'obligation de prendre des mesures et d'ajuster la monture en fonction du visage du patient en personne, ainsi que la nature « accessoire de mode » inhérent à l'achat sont autant de facteurs qui font que les achats en ligne ne perceront pas le marché traditionnel et resteront confinés au niveau inférieur du marché.

DÉVELOPPEMENT ET PERSPECTIVES

La croissance de New Look en 2014 fut à la fois interne et externe. Trois cabinets d'optique indépendants ont été acquis et un nouveau magasin a été ouvert au cours de l'année. La tendance à la consolidation dans le marché de détail de l'optique continue de fournir des occasions complémentaires pour notre réseau de succursales et nous permet de nous associer à des professionnels reconnus exploitant des cabinets bien établis.

Au cours du troisième trimestre de 2014, New Look a aussi fait l'acquisition des 49 magasins de Greiche & Scaff, détaillant réputé bien ancré au Québec et parfaitement complémentaire à New Look. Nous avons présentement l'opportunité d'opérer deux bannières de succursales distinctes dans la province, nous permettant ainsi d'élargir notre clientèle.

Fortes des résultats de 2014, New Look poursuivra la même stratégie en 2015, jumelant la croissance interne et externe tout en tirant profit de l'effet de levier de notre toute nouvelle taille afin de maximiser les synergies dans nos trois réseaux.

Chez New Look et Vogue Optical, nous nous sentons privilégiés d'accueillir l'équipe de Greiche & Scaff au sein de notre groupe. Nous sommes très enthousiastes à l'idée de partager les méthodes qui sont à la base du succès des trois organisations dans leurs marchés respectifs.

Pour conclure, je tiens à remercier les employés de New Look et Vogue Optical pour une nouvelle année record en matière de croissance et de rentabilité. Je tiens aussi à exprimer ma gratitude aux membres du conseil d'administration pour leurs conseils et à nos actionnaires pour leur confiance.

Antoine Amiel
Vice-président du conseil
Lunetterie New Look inc.
Le 16 mars 2015

Pour l'exercice terminé le 27 décembre 2014



REVUE DE 2014

En 2014, grâce à plusieurs initiatives importantes, New Look s'est positionnée comme un joueur dominant du marché de l'optique dans l'est du Canada, permettant d'assurer au groupe une croissance des revenus pour les années à venir.

D'ailleurs, malgré une réalité du marché toujours plus exigeante, les ventes annuelles des magasins comparables sont demeurées solides avec une augmentation de 1,7 % par rapport à l'an dernier. Toute bannière confondue, les revenus ont atteint un niveau record avec une augmentation de 54,2 %.

EXPANSION DE NOS MARCHÉS

La stratégie de croissance du réseau New Look s'est poursuivie en 2014 avec l'acquisition de deux cliniques d'optométrie situées dans la province de Québec. Ces deux cliniques ont porté à 76 le nombre de succursales exploitées sous la bannière New Look en date du 27 décembre. Nous avons également fait l'acquisition d'une clinique d'optique située à l'Île-du-Prince Édouard qui poursuivra ses activités sous son nom antérieur. Ceci nous permettra de continuer d'affirmer notre présence dans les maritimes en atteignant des segments de clientèle qui ne sont pas déjà desservis par les modèles d'affaires actuels de New Look et Vogue Optical.

INVESTISSEMENT DANS NOS INFRASTRUCTURES

Conformément à des plans antérieurement annoncés, nous avons terminé le réaménagement du laboratoire et du centre de distribution. En doublant la superficie occupée du bâtiment acquis en 2012, nous avons augmenté d'autant l'espace réservé au surfacage, la capacité de taillage grâce également à l'ajout d'équipement de pointe, et la capacité du centre de distribution et de l'entrepôt, nous permettant ainsi de desservir un plus grand nombre de magasins. Par ailleurs, ce réaménagement a également permis l'intégration du laboratoire Greiche & Scaff dont les activités ont été relocalisées en novembre 2014.

Toujours selon nos plans annoncés, nous poursuivons nos travaux d'implantation d'un nouveau logiciel point de vente. Des tests en temps réel sont présentement en cours dans certaines succursales en vue d'une implantation globale en 2016.

LA LUNETTERIE - UNE AFFAIRE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE

Les attentes toujours plus élevées de notre clientèle nous amènent à constamment perfectionner et personnaliser notre approche. Notre vaste choix de montures, nos lentilles de haute qualité et nos prix intéressants nous positionnent comme une destination de premier choix en optique. C'est toutefois l'expérience client en magasin qui fait toute la différence. Le service à la clientèle doit toujours demeurer au cœur de nos priorités. L'accueil, l'écoute et le respect démontrés dans nos cliniques d'examen de la vue et nos magasins génèrent la loyauté et la confiance de nos clients. C'est ce qui nous distingue et cette différence est la combinaison de plusieurs

facteurs, dont la formation continue de notre personnel. En 2015, nous miserons sur une approche encore plus personnalisée, basée sur les attentes de notre clientèle. Des outils de communication plus performants nous permettront de mieux cibler nos démarches et d'atteindre cet objectif et par le fait même, d'affirmer notre positionnement et notre croissance dans le marché.

Je remercie tous les employés de New Look et les optométristes qui contribuent à tous les jours à notre succès par leur passion et leur dévouement envers les clients. Également, un remerciement spécial à nos clients qui reconnaissent la qualité de nos services professionnels. Nous accueillons aussi nos collègues de Greiche & Scaff avec qui nous partageons la même passion pour l'industrie de l'optique. Nous avons déjà entamé un travail d'équipe afin d'identifier les meilleures pratiques et les synergies qui optimiseront nos résultats.

GREICHE & SCAFF

Le fait saillant de l'année est bien entendu l'acquisition de la chaîne Greiche & Scaff en octobre 2014. Grâce à cette acquisition, nous détenons maintenant trois bannières majeures dans la vente au détail des produits de l'optique. Notre réseau compte maintenant 192 magasins dont les activités se concentrent au Québec, dans les provinces des Maritimes et l'est de l'Ontario. La chaîne Greiche & Scaff continuera d'opérer sous ce nom. La propriété de cette bannière d'importance dans le marché québécois, en plus de la bannière New Look, nous ouvrira de grandes opportunités. Grâce à des positionnements spécifiques et complémentaires, nous serons en mesure d'accroître nos parts de marché globales tout en maintenant la rentabilité et le développement de chaque bannière.

PERSPECTIVES

En 2014, New Look a fait des investissements totaux de 25,2 millions \$ et je suis convaincu que ces investissements ouvrent la voie à des années à venir des plus intéressantes. Le bilan reflète les investissements faits cette année et la nouvelle structure de capital est représentative de notre stratégie de croissance en 2013.

Finalement, je veux exprimer mes sincères remerciements à mon équipe de direction dynamique et aux membres du conseil d'administration pour leur précieuse contribution.

Martial Gagné, FCPA, FCMA

Président
Lunetterie New Look inc.
Le 16 mars 2015

Rapport de gestion 2014

Pour l'exercice terminé
le 27 décembre 2014

NEWLOOK
lunetterie eyewear



Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

FAITS SAILLANTS

Les faits saillants des quatrièmes trimestres de 2014 et 2013 et de l'exercice terminé le 27 décembre 2014 comparés à ceux des exercices 2013 et 2012 sont les suivants :

	Quatrième trimestre		Exercice		
	2014	2013 révisé (a)	2014	2013 révisé (a)	2012
Chiffre d'affaires^(b)	40 809 \$	25 596 \$	140 245 \$	90 971 \$	82 296 \$
Écart	59,4%		54,2%	10,5 %	
Écart attribuable aux magasins comparables	4,4%	4,0%	1,7%	3,7 %	(1,3)%
BAlIA ajusté^(c)	7 501 \$	4 428 \$	27 030 \$	15 780 \$	15 362 \$
Écart	69,4%		71,3%	2,7 %	
% du chiffre d'affaires	18,4%	17,3%	19,3%	17,3 %	18,7 %
Par action (dilué)	0,55 \$	0,39 \$	2,05 \$	1,47 \$	1,49
Bénéfice net attribuable aux actionnaires^(c)	2 023 \$	1 112 \$	7 774 \$	6 240 \$	6,478 \$
Écart	81,9%		24,6%	(0,4)%	
Bénéfice net par action					
De base	0,16 \$	0,12 \$	0,61 \$	0,59 \$	0,64 \$
Dilué	0,15 \$	0,11 \$	0,59 \$	0,58 \$	0,63 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires^(c)	2 722 \$	1 778 \$	9 433 \$	7 022 \$	6 492 \$
Écart	53,1%		34,3%	8,2 %	
Par action (dilué)	0,21 \$	0,17 \$	0,72 \$	0,67 \$	0,63 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	6 476 \$	3 506 \$	24 258 \$	14 518 \$	14,769 \$
Par action (dilué)	0,47 \$	0,29 \$	1,83 \$	1,34 \$	1,43 \$
Dépenses en immobilisations ^(d)	21 814 \$	77,682 \$	25 201 \$	89 352 \$	9,856 \$
Augmentation de la dette nette pour la période ^(e)	10 693 \$	50 330 \$	2 920 \$	54 274 \$	1,797 \$
Dividende par action en espèces ^(f)	0,15 \$	0,15 \$	0,60 \$	0,60 \$	0,60 \$
Total des dividendes ^(e)	2,258 \$	1 896 \$	7,704 \$	6 586 \$	6,148 \$
En fin d'exercice					
Actif total ^(g)			161 312 \$	134 581 \$	47,571 \$
Passifs non courants ^(h)			68 624 \$	59 343 \$	11,503 \$
Dette nette ^(e)			65 543 \$	62 623 \$	8,282 \$
Nombre de magasins ⁽ⁱ⁾			192	140	70

- a) Certains chiffres de 2013 et 2012 ont été ajustés pour refléter la présentation adoptée en 2014. De plus, certains chiffres ont été révisés suivant la révision de la répartition du prix d'achat des actifs nets de Vogue Optical Inc., acquis en 2013. Se reporter à la note 7.3 des états financiers consolidés pour plus de détails.
- b) Le chiffre d'affaires comprend le chiffre d'affaires de la bannière Greiche & Scaff (« Greiche & Scaff ») depuis la date d'acquisition, soit le 14 octobre 2014, jusqu'à la fin de l'exercice 2014.
- c) Le BAlIA, le BAlIA ajusté et le bénéfice net ajusté ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et il est peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Se reporter aux rubriques *BAlIA* et *BAlIA ajusté* et *Bénéfice net* et *bénéfice net ajusté* ci-dessous pour les définitions et les rapprochements au bénéfice net.
- d) Les dépenses en immobilisations incluent des montants financés par prise en charge de dettes, des soldes de prix d'achat ainsi que l'émission d'actions et participations ne donnant pas le contrôle. Se référer à la rubrique *Situation de la trésorerie* pour un rapprochements des investissements dans les actifs à long terme et de leur financement.

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

- e) La dette nette correspond au total de la dette à long terme, y compris la portion à court terme, à l'emprunt bancaire à court terme et aux dividendes à payer, en sus de la trésorerie. L'augmentation de la dette nette en 2014 est principalement attribuable à l'acquisition des actifs et de l'entreprise de Greiche & Scaff au quatrième trimestre et à trois plus petites acquisitions faites aussi au cours du dernier trimestre de l'exercice.
- f) Les montants de dividendes mentionnés dans le tableau ci-dessus se rapportent aux montants déclarés durant les périodes.
- g) L'augmentation du total des actifs en 2014 comparativement à 2013 est principalement attribuable à l'acquisition des actifs de Greiche & Scaff, à l'acquisition de trois cabinets indépendants ainsi qu'à l'ouverture d'un nouveau magasin. L'agrandissement du laboratoire et du centre de distribution ont aussi contribué à l'augmentation du total des actifs.
- h) Les passifs non courants sont composés de la portion à long terme de la dette à long terme, des avantages incitatifs, des crédits d'impôts à l'investissement et des loyers différés, ainsi que des passifs d'impôt différé indiqués au bilan.
- i) L'augmentation du nombre de magasins en 2014 s'explique comme suit :
- | | |
|---|-----|
| • Acquisition des magasins de Greiche & Scaff | 49 |
| • Acquisition de cliniques indépendantes | 3 |
| • Ouverture | 1 |
| • Fermeture | (1) |

CONTEXTE

Le rapport de gestion porte sur la situation financière, les résultats d'exploitation ainsi que les flux de trésorerie de Lunetterie New Look inc. (« New Look »), de ses filiales et des entités sur lesquelles New Look a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de façon à influencer sur son rendement sans détenir d'actions de ces entités (New Look, ses filiales et ces entités sont ensemble identifiées comme la « société »). La principale filiale de New Look est Vogue Optical inc.

Le présent rapport de gestion contient, au besoin, des énoncés prospectifs, des commentaires et analyses fournis dans le but d'aider le lecteur à voir l'entreprise du point de vue de la direction. Ce rapport a pour but d'aider à mieux comprendre nos activités et il devrait être lu à la lumière des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 27 décembre 2014.

À moins d'indication contraire, toute l'information contenue dans ce rapport est exprimée en milliers de dollars canadiens et est établie selon les normes internationales d'information financière (IFRS). Des renseignements additionnels sur New Look sont disponibles sur le site Web www.newlook.ca. Les documents d'information continue de New Look, y compris les rapports de gestion annuels et trimestriels, les états financiers annuels et trimestriels, les notices annuelles, les formulaires de procuration, les circulaires d'information et les divers communiqués de presse émis par New Look sont également disponibles par le truchement du système SEDAR sur le site Web www.sedar.com.

VUE D'ENSEMBLE DE 2014

La société s'est mieux positionnée pour être un leader dans le marché de l'optique dans l'est du Canada par la croissance des revenus et du BAIIA

pour les années à venir. La principale mesure prise à cet effet fut l'acquisition, en décembre 2013, de Vogue Optical inc., un détaillant majeur dans l'est du Canada. À l'automne 2014, la société a poursuivi sa stratégie en faisant l'acquisition des actifs et des activités de Greiche & Scaff, un important détaillant d'optique du Québec. Cette acquisition stratégique a permis d'ajouter 49 magasins au réseau de la société, portant celui-ci à 192 magasins. Les autres faits saillants de l'année sont résumés comme suit :

- Le chiffre d'affaires de 2014 a augmenté de 54,2 % pour atteindre un niveau record de plus de 140 millions \$
- Les commandes des magasins comparables sont solides, en hausse de 1,7 % par rapport à l'année dernière.
- Le BAIIA ajusté était de 27,0 millions \$ en 2014 comparativement à 15,8 millions \$ l'année précédente, soit une augmentation de 71,3 %.
- La société a fait des investissements de 25,2 millions \$, dont 16,5 millions \$ pour l'acquisition des actifs et des activités de Greiche & Scaff.
- La société a complété l'intégration des ressources et équipements du laboratoire de Greiche & Scaff à l'intérieur du laboratoire de New Look à Ville Saint-Laurent. Les frais de restructuration liés à cette intégration ont été comptabilisés au quatrième trimestre de 2014.
- D'autres investissements incluent l'acquisition de trois cliniques d'optique indépendantes, l'ouverture d'un magasin, l'agrandissement du laboratoire de fabrication de lentilles et du centre de distribution situés à Ville St-Laurent, Québec, et la poursuite de l'implantation d'un nouveau logiciel de points de vente afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de la gestion.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant variation des éléments du fonds de roulement étaient de 24,3 millions \$, soit une augmentation de 9,7 millions \$ comparativement à l'année dernière. Ils représentent 1,83 \$ par action (sur une base diluée) par rapport à 1,34 \$ l'année dernière.
- En 2014, le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires était de 9,4 millions \$ comparativement à 7,0 millions \$ l'année précédente. Le bénéfice net ajusté par action était de 0,72 \$ par rapport à 0,67 \$ l'année dernière.
- La solide performance de la société en 2014 lui a permis de maintenir aisément ses versements de dividendes trimestriels aux actionnaires de 0,15 \$ par action.
- La société poursuit ses efforts pour rechercher des occasions d'expansion au Québec, dans les provinces maritimes, dans l'est de l'Ontario et le reste du Canada.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

New Look est un chef de file dans l'est du Canada dans les produits et services d'optique. Au 27 décembre 2014, la société exerçait ses activités sous trois principales bannières : New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff. L'ensemble du réseau de la société est composé de 192 magasins spécialisés en soins de la vue et appartenant à la société. Ceux-ci sont principalement situés au Québec et dans les provinces de l'Atlantique : Québec (119), Nouveau-Brunswick (21), Nouvelle-Écosse (21), Terre-Neuve-et-Labrador (14), Île-du-Prince-Édouard (6), Ontario (8), Saskatchewan (2) et Colombie-Britannique (1). La société exploite un laboratoire de fabrication de lentilles optiques et un centre de distribution

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

à Ville St-Laurent, au Québec, et un laboratoire de fabrication de lentilles optiques à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard.

APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Avant leur publication, les états financiers consolidés de la société pour l'exercice terminé le 27 décembre 2014 ont été approuvés par le conseil d'administration sur la recommandation du comité d'audit.

MÉTHODES COMPTABLES

Fin d'exercice

Le dernier samedi de décembre marque la fin d'exercice de la société. Les exercices financiers de 2014 et de 2013 comptaient chacun 52 semaines.

Nouvelles normes adoptées ou mises à jour en 2014

La direction considère que la marque de commerce Greiche & Scaff acquise en 2014 a une durée de vie indéterminée. Ce traitement est conforme à celui accordé aux marques de commerce Lunetterie New Look et Vogue Optical. Par conséquent, ces trois marques de commerce ne sont pas amorties mais sont soumises à un test de dépréciation annuel.

Auparavant, le matériel optique était amorti sur 15 ans. La période d'amortissement varie maintenant de 10 à 15 ans.

Principales estimations comptables

Pour dresser des états financiers consolidés conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations, lesquelles sont fondées sur l'expérience des exercices précédents et sur le meilleur jugement de la direction. La direction revoit continuellement ces estimations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Les principales estimations utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la société sont présentées dans les paragraphes ci-après.

Provision pour désuétude

Bien que la société cherche continuellement à augmenter la rotation des stocks pour diminuer le risque de désuétude et augmenter les liquidités, la direction estime une provision pour désuétude à l'égard des stocks à rotation lente. De telles estimations sont basées sur l'expérience historique des stocks liquidés, donnés à des organismes de charité ou détruits.

Durée d'utilité des immobilisations corporelles et des actifs incorporels

En vue de calculer l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, il faut faire une estimation de leur durée d'utilité. Des facteurs comme le risque de désuétude engendré par les nouvelles technologies, l'objectif de la société d'utiliser de l'équipement à la fine pointe de la technologie, ainsi que la présentation de magasins modernes sont considérés.

Répartition du prix d'achat d'une entreprise

Lors de l'acquisition d'une entreprise, la direction répartit le prix d'achat sur les actifs et passifs sous-jacents conformément aux IFRS. Ainsi, la direction

détermine les actifs incorporels comme les relations clients, les ententes contractuelles et les baux comportant des loyers inférieurs ou supérieurs à ceux du marché. Ces actifs et passifs sont évalués en faisant des hypothèses relativement aux revenus, frais d'exploitation et taux d'actualisation prévus. Les actifs incorporels autres que les noms commerciaux New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff sont amortis sur la période estimative des bénéfices attendus de leur utilisation.

Instruments financiers

La valeur comptable des soldes ne portant pas intérêt du prix d'achat d'une entreprise et de l'emprunt ne portant pas intérêt a été déterminée en actualisant la valeur nominale selon des taux de 5 à 8 %.

La société utilise deux types de dérivés : le contrat de change à terme et le swap de taux. Les deux types sont évalués à la juste valeur dans le bilan et la variation de la juste valeur est reflétée dans les résultats. La société n'utilise pas la comptabilité de couverture.

Provisions

La société a comptabilisé des provisions à titre de passifs afin de couvrir les paiements futurs prévus relativement aux garanties des produits, aux obligations de remise en état à la cessation des baux, aux contrats déficitaires et à la restructuration. Les deux derniers éléments se rapportent à l'acquisition de Greiche & Scaff. Les montants sont fondés sur les données historiques, sur l'expérience passée ainsi que sur les meilleures connaissances de la direction concernant les événements actuels et les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir.

Juste valeur de la rémunération à base d'actions

La rémunération à base d'actions, comme les options sur actions accordées aux employés, est comptabilisée à titre de charge même si aucun décaissement n'est requis. Les options sur actions attribuées sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution selon la méthode connue sous le nom de modèle d'évaluation des options Black et Scholes. Ce modèle tient compte des facteurs tels la durée prévue des options, la volatilité prévue du titre sous-jacent et les dividendes prévus. La détermination de ces facteurs est basée sur l'expérience historique, la performance financière de la société ainsi que les plans d'expansion de la société et l'environnement économique.

Test de dépréciation d'actifs

Les normes comptables exigent des tests de dépréciation pour les actifs à long terme tels que les immobilisations corporelles, les actifs incorporels et le goodwill. Les tests impliquent la formulation d'hypothèses relativement à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs provenant de ces actifs. Les données historiques ainsi que les plans d'expansion sont les principales sources d'information utilisées dans ces circonstances. À la suite de ces tests, aucune dépréciation n'a été nécessaire en 2014 et en 2013.

Impôts et crédits d'impôts

Le calcul de la charge d'impôts et des crédits d'impôts pour recherche et développement, pour formation ou pour investissements requiert un jugement afin de déterminer les activités ou dépenses admissibles à une déduction ou un crédit. Un jugement similaire est nécessaire pour évaluer le droit d'utiliser des pertes fiscales ou crédits d'impôts reportés provenant

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

de réorganisations antérieures. L'incidence de cotisations d'impôts différentes des calculs de la société pourrait être importante.

IFRS publiées mais non encore entrées en vigueur

L'*International Accounting Standards Board* a publié des normes, amendements ou interprétations révisés qui n'étaient pas encore en vigueur au 27 décembre 2014. Ceux susceptibles d'affecter les états financiers de la société sont les suivants:

- *Passation en charge des droits ou taxes*. Une nouvelle interprétation (IFRIC 7) précise quand les droits ou taxes, ce qui comprend les taxes municipales, devraient être passés en charge. La direction est d'avis que l'impact de la nouvelle interprétation sur les états financiers annuels et intermédiaires de la société ne sera pas significatif.
- *Classification des actifs financiers (IFRS 9)*. La norme révisée s'appliquera aux exercices financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'impact reste à être déterminé.
- *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients (IFRS 15)*. La norme révisée s'appliquera aux exercices financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. L'impact reste à être déterminé.

Exposé-sondage sur les baux

En mai 2013, l'*International Accounting Standards Board* (IASB) a publié un exposé-sondage révisé sur les baux. Le but principal de cet exposé-sondage est de présenter les baux au bilan : les locataires comptabiliseraient ainsi un droit d'utilisation en tant qu'actif ainsi qu'un passif de location. La direction suit de près le développement de cet exposé-sondage car son application éventuelle aura une incidence considérable sur les états financiers de la société. L'IASB n'a pas encore proposé de date d'entrée en vigueur.

AJUSTEMENT RÉTROSPECTIF DES CHIFFRES DE 2013

La répartition du prix d'achat des actifs nets de Vogue Optical inc., acquis en décembre 2013, décrite dans les états financiers consolidés de 2013, était sujette à changement advenant que des nouvelles informations soient rendues disponibles. L'application de clauses comprises dans la convention d'achat, notamment une clause d'ajustement de prix, a engendré une nouvelle répartition du prix d'achat au premier trimestre de 2014. L'information financière de 2013 a été révisée, puisque les normes comptables (IFRS 3) requièrent l'application rétrospective d'un prix d'achat révisé survenant au cours d'une période d'évaluation, c'est-à-dire dans l'année suivant la date d'acquisition. En conséquence, le bénéfice net de 2013 a diminué de 209 000 \$ et le bénéfice net par action de 0,02 \$ (de base et dilué). De plus amples renseignements sont disponibles à la note 7 des états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2014.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires

En 2013, des ressources supplémentaires ont été consacrées à la croissance du chiffre d'affaires par le biais d'acquisitions et de nouvelles initiatives commerciales dans des marchés inexploités par New Look jusque-là. L'acquisition des actifs et des activités de Vogue Optical inc. à la fin de 2013 a donné un élan important aux résultats de 2014. L'acquisition de Greiche & Scaff, à la fin de 2014, aura une incidence sur les résultats de 2015 et des années à venir.

Pour le quatrième trimestre de 2014, le chiffre d'affaires a atteint 40,8 millions \$, soit une augmentation de 59,4 % par rapport au quatrième trimestre de l'année dernière. La hausse est attribuable à l'augmentation du chiffre d'affaires des magasins existants, l'ajout de 65 magasins en décembre 2013 lors de l'acquisition des actifs et des activités de Vogue Optical inc., à l'ouverture d'un magasin, à l'acquisition de trois cliniques d'optique ainsi qu'à l'acquisition de 49 magasins Greiche & Scaff au dernier trimestre de 2014.

La période cumulative de 52 semaines terminée le 27 décembre 2014 a bénéficié d'un ajout total de 122 magasins depuis le début de 2013, ce qui a entraîné un chiffre d'affaires de 140,2 millions \$, soit une augmentation de 54,2 % par rapport à la période correspondante de 2013.

Les produits composant le chiffre d'affaires sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés aux clients. Par contre, la direction mesure la performance des magasins comparables sur la base des bons de commande. En conséquence, à compter du premier trimestre de 2014, la direction présente la variation de la performance des magasins comparables en se basant sur les bons de commande. Ces derniers ont augmenté de 4,4 % au quatrième trimestre et de 1,7 % dans l'exercice terminé le 27 décembre 2014 par rapport à l'année dernière. Les magasins comparables sont ceux ouverts avant 2013, incluant ceux de Vogue Optical et de Greiche & Scaff.

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation de 2014 peuvent être comparés à ceux de 2013 comme suit:

	Quatrième trimestre		Exercice	
	2014	2013	2014	2013 révisé
	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	40 809	25 596	140 245	90 971
Matériaux utilisés, après variations des stocks	8 516	5 420	29 456	19 851
% du chiffre d'affaires	20,9%	21,2%	21,0%	21,8%
Rémunération du personnel				
Salaires et charges sociales	13 769	8 545	46 624	28 435
% du chiffre d'affaires	33,7%	33,4%	33,2%	31,3%
Rémunération à base d'actions	65	27	422	167
Autres frais d'exploitation	11 911	8 141	39 352	27 978
% du chiffre d'affaires	29,2%	31,8%	28,1%	30,8%
Total des frais d'exploitation	34 196	22 106	115 432	76 264
% du chiffre d'affaires	83,8%	86,4%	82,3%	83,8%
Radiation des stocks inclus dans les matériaux utilisés	32	84	130	174
Frais connexes aux acquisitions inclus dans les autres dépenses d'exploitation	249	911	1 563	1 070
Frais de restructuration, inclus dans les matériaux utilisés, la rémunération du personnel et les autres frais d'exploitation	707		707	

Matériaux utilisés, après variations des stocks

Les matériaux utilisés comprennent les montures, les lentilles et les fournitures de production. Le coût des matériaux inclut les gains et pertes de change liés à l'achat de ces matériaux. La diminution du coût des matériaux, sur une base cumulée, exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires, découle de l'amélioration de la variété des produits vendus et du maintien des coûts de production à niveau comparable à celui de l'année dernière.

Rémunération du personnel

La rémunération du personnel inclut les salaires, les primes, les jetons de présence des administrateurs, ainsi que les charges sociales pour tous les employés et administrateurs. La plus grande partie de la rémunération concerne les employés des magasins, y compris les opticiens. Les autres employés sont affectés au laboratoire, au centre de distribution et au siège social. L'augmentation globale de 1,9 point de pourcentage du chiffre d'affaires sur une base annuelle est essentiellement attribuable au changement dans l'éventail des tailles des magasins à la suite de l'acquisition de Vogue Optical le 2 décembre 2013 et de Greiche & Scaff au dernier trimestre de 2014.

Autres frais d'exploitation

Les autres frais d'exploitation comprennent les frais d'occupation des magasins, du laboratoire, du centre de distribution et du siège social, les frais généraux et de ventes des magasins de même que les dépenses de marketing et d'administration générale, incluant les coûts de développement et les frais connexes à l'acquisition des actifs et activités de Vogue Optical. Les amortissements ne sont pas inclus car ils sont présentés séparément. Le tableau ci-dessus présente une diminution de 2,6 points de pourcentage du chiffre d'affaires d'affaires pour le quatrième trimestre et de 1,5 point de pourcentage pour l'exercice complet par rapport à l'an dernier. Cette diminution reflète l'incidence de la consolidation des résultats de Vogue Optical pour 2014 ainsi que l'incidence des frais connexes aux acquisitions et des frais de restructuration engagés en 2014 supérieurs à ceux de 2013, tel qu'il est abordé dans la rubrique *BAIIA et BAIIA ajusté*.

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

BAIIA et BAIIA ajusté

New Look définit le BAIIA et le BAIIA ajusté selon le tableau ci-dessous. Il faut noter que ces mesures de performance ne sont pas normalisées en vertu des IFRS et ne peuvent être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. New Look croit que ces mesures de performance sont des mesures financières utiles car elles aident à déterminer la capacité de l'entreprise à générer des flux de trésorerie liés à l'exploitation. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA et le BAIIA ajusté ne doivent pas être interprétés comme une mesure alternative au bénéfice net ou aux flux de trésorerie, lesquels sont déterminés conformément aux IFRS. Un rapprochement du bénéfice net, du BAIIA et du BAIIA ajusté est présenté ci-dessous:

	Quatrième trimestre		Exercice	
	2014 \$	2013 révisé \$	2014 \$	2013 révisé \$
Bénéfice net	2 019	1 097	7 825	6 260
Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations corporelles	2 524	1 517	8 999	5 057
Frais financiers, nets des revenus d'intérêts	1 136	399	4 209	703
Impôts	869	450	3 358	2 520
BAIIA	6 548	3 463	24 391	14 540
Rémunération à base d'actions	65	27	422	167
Perte nette (gain net) sur la variation de la juste valeur des contrats de change	(68)	27	(53)	3
Frais connexes aux acquisitions d'entreprises ^(a)	249	911	1 563	1 070
Frais de restructuration ^(b)	707		707	
BAIIA ajusté	7 501	4 428	27 030	15 780
Écart en \$	3 073 \$		11 250 \$	
Écart en %	69,4%		71,3%	
% du chiffre d'affaires	18,4%	17,3%	19,3%	17,3%
Par action (dilué)	0,55	0,39	2,05	1,47

- a) Les frais connexes aux acquisitions d'entreprises comprennent principalement des honoraires juridiques et autres honoraires liés aux acquisitions d'entreprises.
- b) Les frais de restructuration comprennent les coûts liés à l'intégration des laboratoires de Greiche & Scaff et de New Look, à la fermeture planifiée de six magasins en 2015 et à la résiliation du bail de l'ancien siège social et du laboratoire de Greiche & Scaff.

Le BAIIA ajusté, exprimé en dollars et en pourcentage, a augmenté considérablement au quatrième trimestre et pour l'exercice terminé le 27 décembre 2014 par rapport à l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté, exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, s'est chiffré à 19,3 % comparativement à 17,3 % en 2013.

L'amélioration de la performance reflète la contribution des acquisitions faites en 2013 et 2014, incluant l'acquisition la plus importante soit celle de Vogue Optical. Les résultats de Greiche & Scaff ont été consolidés à compter du 14 octobre 2014.

Veillez vous référer à la rubrique *Résumé des résultats trimestriels* présentée ci-dessous pour la comparaison du BAIIA sur une base trimestrielle.

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Amortissement

Les charges d'amortissement ont varié comme suit :

	Quatrième trimestre		Exercice	
	2014 \$	2013 révisé \$	2014 \$	2013 révisé \$
Amortissement des immobilisations corporelles, après amortissement des crédits d'impôts différés	1 703	1 117	6 028	3 810
Amortissement des autres actifs incorporels	809	347	2 959	1 194
Perte sur la disposition d'immobilisations corporelles	12	53	12	53
Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations corporelles	2 524	1 517	8 999	5 057

L'augmentation des amortissements par rapport à l'année dernière, au quatrième trimestre et depuis le début de l'exercice, reflète l'ajout d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels en lien avec les acquisitions d'entreprises, les ouvertures de magasins, l'agrandissement du laboratoire et du centre de distribution à Ville Saint-Laurent, l'ajout d'équipement de fabrication de lentilles, la rénovation de magasins et l'ajout d'équipement optique dans les magasins, le tout réalisé en 2013 et 2014.

Frais financiers

Le tableau suivant affiche les principaux éléments des frais financiers, en plus des revenus d'intérêt, pour le quatrième trimestre et l'exercice terminés le 27 décembre 2014, comparativement aux périodes correspondantes de 2013 :

	Quatrième trimestre		Exercice	
	2014 \$	2013 révisé \$	2014 \$	2013 révisé \$
Intérêts sur la dette à long terme	865	366	3 340	632
Intérêts sur l'emprunt bancaire et autres intérêts	4	29	152	29
	869	395	3 492	661
Amortissement des coûts différés liés à l'émission de la dette	96	(15)	383	
Variation de la juste valeur du swap d'intérêts	163		391	
Autres frais financiers	36	48	25	99
Frais financiers	1 164	428	4 291	760
Revenus d'intérêts	28	29	82	57
Frais financiers, après revenus d'intérêts	1 136	399	4 209	703

Les frais d'intérêts sur la dette à long terme ont augmenté en 2014 par rapport à l'exercice précédent, en raison de la hausse du niveau de la dette, découlant principalement de l'acquisition de Vogue Optical et Greiche & Scaff. Les coûts engagés en 2013 et 2014 relativement à l'émission de la dette ont été différés et sont amortis sur la durée de la dette.

La nouvelle structure du capital a eu une incidence sur le coût moyen de financement, lequel était de 6,07 % au 27 décembre 2014, en tenant compte des règlements en vertu des swaps d'intérêts et de l'amortissement des frais d'émission différés par rapport à 6,15 % l'année dernière. Au 27 décembre 2014, la dette à long terme est essentiellement composée d'un solde de 52,75 millions \$ sur une facilité de crédit à terme pour acquisitions et d'un emprunt de 15 millions \$ auprès d'une société de capital de développement.

Afin de limiter le risque d'augmentation des taux d'intérêts, la direction a conclu un swap visant le taux variable sur 50 % du solde de la dette en cours à même le crédit à terme pour acquisitions. La variation de la juste valeur

de ce swap représente une charge de 163 000 \$ pour le quatrième trimestre de 2014 et de 391 000 \$ pour l'exercice. Au 27 décembre 2014, environ 90 % du coût de la dette à long terme était fixe pour les quatre prochaines années.

Gain et perte de change

Les gains et pertes de change sont dus aux fluctuations du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien sur les actifs et passifs libellés dans ces devises ainsi qu'aux contrats de change. Les principales composantes de ces actifs et passifs au 27 décembre 2014 étaient les suivantes :

Trésorerie	\$ US	102
Comptes fournisseurs	\$ US	86
Comptes fournisseurs	€	544
Contrats de change en \$ US (passifs)	\$ CA	89

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Les gains nets liés à l'utilisation de devises et de contrats de change, incluant les variations de valeur de ces contrats, étaient respectivement de 40 000 \$ et de 50 000 \$ pour le quatrième trimestre et l'exercice terminés le 27 décembre 2014.

La direction a établi une politique visant à couvrir par des contrats de change approximativement 50 % des achats en dollars américains prévus pour les douze prochains mois. Au 27 décembre 2014, des contrats de change pour l'achat de 3 550 000 \$ US à un taux moyen de 1,1317 \$ CA étaient en cours, alors que le taux de change au comptant était à 1,153 \$ CA. Comme la comptabilité de couverture n'est pas utilisée, les variations de juste valeur des contrats de change sont comptabilisées dans les résultats.

Impôts

Les données relatives aux impôts peuvent se résumer de la façon suivante :

	2014 \$	2013 révisé \$
Bénéfice avant impôts	11 183	8 780
Charge d'impôts		
Exigibles	867	9
Reportés	2 491	2 511
	3 358	2 520
Taux effectif d'impôts	30,0%	28,7%
Taux statutaire combiné fédéral et provincial	27,4%	28,7%

L'écart entre le taux effectif d'impôts et le taux statutaire combiné fédéral et provincial en 2014 est attribuable à des charges non déductibles, à des ajustements de charges estimatives de l'an dernier et à des nouvelles cotisations pour des exercices antérieurs. Les charges de 2014 et 2013 sont essentiellement composées d'impôts différés, ce qui reflète l'utilisation d'avantages fiscaux reportés tels que des pertes fiscales, des dépenses de recherche et développement et des crédits d'impôts de recherche et développement.

Pour l'exercice précédent, l'écart entre le taux effectif d'impôts et le taux statutaire combiné fédéral et provincial était attribuable à des charges non déductibles et à un ajustement de la valeur des actifs d'impôts futurs compte tenu de cotisations pour des années antérieures.

Bénéfice net et bénéfice net ajusté

Le bénéfice net du quatrième trimestre et de l'exercice terminés le 27 décembre 2014 et ceux des périodes correspondantes de 2013 se comparent comme suit :

	Quatrième trimestre		Exercice	
	2014	2013 révisé	2014	2013 révisé
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	2 023 \$	1 112 \$	7 774 \$	6 240 \$
Écart en \$	911 \$		1 534 \$	
Écart en %	81,9%		24,6%	
% du chiffre d'affaires	5,0%	4,3%	5,5%	6,9%
Montant par action				
De base	0,16 \$	0,12 \$	0,61 \$	0,59 \$
Dilué	0,15 \$	0,11 \$	0,59 \$	0,58 \$
Nombre moyen pondéré d'actions (dilué)	13 108 213	10 585 023	13 164 053	10 766 976
Écart	23,8%		22,3%	

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires a augmenté de 81,9 % au quatrième trimestre par rapport à l'année dernière. Cette augmentation reflète la hausse du BAIIA suite à l'acquisition de Vogue Optical, de même que les charges supplémentaires liées aux amortissements, aux frais financiers, aux frais connexes aux acquisitions et aux frais de restructuration pour les trimestres.

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires a augmenté de 24,6 % pour l'exercice 2014 par rapport à l'année dernière. Cette augmentation reflète la hausse du BAIIA suite à l'acquisition de Vogue Optical, de même que les charges supplémentaires liées aux amortissements, aux frais financiers, aux frais connexes aux acquisitions et aux frais de restructuration comptabilisés en 2014 et 2013.

La direction croit que l'ajustement suivant au bénéfice net fournit de l'information utile car le montant des frais connexes aux acquisitions et des frais de restructuration a grandement varié par rapport aux années précédentes :

	Quatrième trimestre		Exercice	
	2014 13 semaines \$	2013 révisé 13 semaines \$	2014 \$	2013 révisé \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	2 023	1 112	7 774	6 240
Frais connexes aux acquisitions	249	911	1 563	1 070
Frais de restructuration	707		707	
Impôts connexes	(257)	(245)	(611)	(288)
Bénéfice net ajusté attribuables aux actionnaires	2 722	1 778	9 433	7 022
<i>Écart en \$</i>	<i>944 \$</i>		<i>2 411 \$</i>	
<i>Écart en %</i>	<i>53,1%</i>		<i>34,3%</i>	
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>8,4%</i>	<i>5,5%</i>	<i>6,8%</i>	<i>8,0%</i>
Montant par action				
Dilué	0,21	0,17	0,72	0,67

Le bénéfice net ajusté du quatrième trimestre de 2014 et celui de l'exercice 2014 ont respectivement augmenté de 53,1 % et 34,3 % par rapport aux périodes correspondantes de l'année dernière. Les montants par action ont aussi augmenté pour les périodes comparées.

Le bénéfice net ajusté calculé ci-dessus n'est pas une mesure conforme aux IFRS, il est donc peu probable qu'il puisse être comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant est un résumé des résultats trimestriels consolidés non audités pour l'exercice terminé le 27 décembre 2014 comparés à ceux de l'exercice terminé le 28 décembre 2013.

	Décembre		Septembre		Juin		Mars		4 trimestres	
	2014 13 sem. \$	2013 révisé 13 sem. \$	2014 13 sem. \$	2013 13 sem. \$	2014 13 sem. \$	2013 13 sem. \$	2014 ^(a) 13 sem. \$	2013 13 sem. \$	2014 52 sem. \$	2013 révisé 52 sem. \$
Chiffre d'affaires	40 809	25 596	32 504	21 110	35 122	23 967	31 810	20 298	140 245	90 971
<i>% du chiffre d'affaires des quatre trimestres</i>	29,1%	28,1%	23,2%	23,2%	25%	26,3%	22,7%	22,3%	100%	100%
BAIIA ajusté	7 501	4 428	6 213	3 169	8 282	5 148	5 034	3 035	27 030	15 780
<i>% du chiffre d'affaires</i>	18,4%	17,3%	19,1%	15,0%	23,6%	21,5%	15,8%	15,0%	19,3%	17,3%
Par action (dilué) ^(a)	0,55	0,39	0,47	0,30	0,63	0,49	0,39	0,29	2,05	1,47
Bénéfice net attribué aux actionnaires	2 023	1 112	1 650	1 111	3 098	2 709	1 003	1 308	7 774	6 240
Par action (de base) ^(a)	0,16	0,12	0,13	0,11	0,24	0,26	0,08	0,13	0,61	0,59
Par action (dilué) ^(a)	0,15	0,11	0,13	0,10	0,24	0,26	0,08	0,12	0,59	0,58
Bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires	2 722	1 778	2 245	1 162	3 463	2 774	1 003	1 308	9 433	7 022
Par action (dilué) ^(a)	0,21	0,17	0,17	0,11	0,27	0,26	0,08	0,13	0,72	0,67
Liquidités provenant de l'exploitation avant la variation nette du fonds de roulement	6 476	3 506	5 321	3 008	7 633	5 014	4 828	2 990	24 229	14 812
Par action (dilué) ^(a)	0,47	0,29	0,41	0,28	0,59	0,48	0,28	0,28	1,83	1,34
Dividende par action	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,60	0,60

a) Les montants par action pour la période de quatre trimestres peuvent ne pas correspondre au total des montants par action trimestriels puisqu'un calcul distinct est fait pour chaque trimestre ou période de quatre trimestres.

L'acquisition de Vogue Optical en décembre 2013 a entraîné une hausse considérable du chiffre d'affaires, du BAIIA ajusté, du bénéfice net, du bénéfice net ajusté et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en 2014, par rapport aux éléments correspondants de 2013. L'acquisition de Greiche & Scaff le 14 octobre 2014 a également eu une incidence sur les résultats du quatrième trimestre de 2014.

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

SITUATION DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente les principaux éléments des flux de trésorerie de 2014 et de 2013 :

	Quatrième trimestre		Exercice	
	2014 \$	2013 \$	2014 \$	2013 révisé \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Activités d'exploitation avant variations des éléments du fonds de roulement	6 476	3 506	24 258	14 518
Par action (dilué)	0,47	0,29	1,83	1,34
Variation des éléments du fonds de roulement	(1 825)	1 261	(1 117)	1 730
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	4 651	4 767	23 141	16 248
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'entreprises	(19 225)	(74 000)	(19 225)	(79 300)
Remboursement de prêts (prêts)	33	(8)	63	(808)
Retrait d'un dépôt en fiducie	40	30	40	30
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 487)	(2 341)	(4 653)	(5 681)
Versements sur des soldes de prix d'achat	(128)		(551)	(392)
Acquisitions d'autres actifs incorporels	(198)	(169)	(381)	(752)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(20 965)	(76 488)	(24 707)	(86 903)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Variation de la dette bancaire		3 069	(3 649)	3 649
Emprunts à long terme	10 000	57 000	10 000	60 000
Remboursement d'emprunts à long terme	(22)	(8 851)	(2 290)	(9 031)
Avantages incitatifs à la location	20	97	204	97
Encaissement de prêts pour l'achat d'action			120	
Émission d'actions à la suite d'un placement privé	8 988	23 177	8 988	23 076
Émission d'actions à la suite de l'exercice d'options	74		731	129
Émission d'actions par le biais du régime de réinvestissement de dividendes	251		571	
Dividendes payés	(1 919)	(1 896)	(5 749)	(6 586)
Intérêts payés	(742)	(375)	(3 333)	(633)
Autres frais financiers payés	(310)	(1 186)	(299)	(1 237)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	16 340	71 035	5 294	69 464
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	26	(686)	3 728	(1 191)
Trésorerie au début	4 045	1 029	343	1 534
Trésorerie à la fin	4 071	343	4 071	343

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Au quatrième trimestre, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant la variation des éléments du fonds de roulement ont augmenté en passant de 3,5 millions \$ à 6,5 millions \$; ils reflètent l'augmentation du BAIIA. Sur une base annuelle, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont atteint 24,3 millions \$ par rapport à 14,5 millions \$ l'année dernière.

Des flux de trésorerie ont aussi été générés (ou utilisés) en raison des variations suivantes des éléments du fonds de roulement :

	Quatrième trimestre		Exercice	
	2014 \$	2013 révisé \$	2014 \$	2013 révisé \$
Diminution (augmentation) des débiteurs	(756)	213	(331)	(172)
Diminution des crédits d'impôts à recevoir	64	(64)	64	94
Diminution (augmentation) des stocks	311	530	(872)	(424)
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	65	(156)	(85)	(313)
Augmentation (diminution) des comptes fournisseurs, frais courus et provisions	(1 509)	738	107	2 545
Source (utilisation) de la trésorerie	(1 825)	1 261	(1 117)	1 730

Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement en 2014 reflètent des variations normales d'un trimestre à l'autre ou d'une année à l'autre. L'augmentation des créditeurs en 2013 reflétait des honoraires liés à l'acquisition de Vogue Optical. La grande partie des honoraires liés à l'acquisition de Greiche & Scaff ont été payés en 2014.

Activités d'investissement en 2014

Les investissements faits au cours du quatrième trimestre concernent principalement l'acquisition des actifs et des activités de Greiche & Scaff pour un montant de 16,5 millions \$, après ajustements. L'entreprise compte un réseau de 49 magasins au Québec ainsi qu'un laboratoire intégré de fabrication de lentilles à Montréal (ce dernier a été intégré au laboratoire de New Look à Ville Saint-Laurent, Québec). Plus d'information est fournie à la note 7 des états financiers consolidés.

La société a aussi fait l'acquisition de trois cliniques d'optique et ouvert un magasin durant l'exercice. Les autres dépenses en immobilisations au cours de l'année comprennent l'agrandissement du laboratoire et du centre de distribution, des rénovations majeures de magasins, la poursuite de l'implantation du logiciel visant à augmenter l'efficacité opérationnelle (tel le projet point de vente), de même que la modernisation continue des équipements d'optique.

Le remboursement des soldes de prix d'achat se rapporte aux acquisitions d'entreprises faites au cours des années antérieures.

Le tableau suivant présente un rapprochement des investissements dans les actifs à long terme et de leur financement :

	2014 \$	2013 révisé \$
Actifs ajoutés par acquisition d'entreprises	20 196	81 925
Achat d'immobilisations corporelles	4 623	5 681
Achat d'actifs incorporels	382	752
Biens acquis par échange		186
Prêts et avances		808
Total des dépenses en immobilisations	25 201	89 352
Déboursés	24 259	85 944
Moins ajustement de prix à recouvrer	(1 343)	
Soldes de prix d'achat	787	414
Passifs d'impôts différés	1 233	1 921
Prise en charge de dette	91	
Crédit différé	174	
Bien cédé par échange		186
Paiement en actions de New Look		300
Participation ne donnant pas le contrôle		587
Total du financement des dépenses en immobilisations	25 201	89 352

a) Se référer à la rubrique *Activités de financement* pour le financement du déboursé en trésorerie.

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Activités de financement en 2014

Les fonds proviennent de deux sources : un consortium bancaire pour un produit brut de 10 millions \$ et l'émission d'actions pour un produit brut de 10 millions \$ au moyen d'un placement privé.

Les honoraires engagés pour l'émission de la dette et des actions ont totalisé 1 092 000 \$. Les produits nets d'émission ont essentiellement été utilisés pour payer l'acquisition des actifs et des activités de Greiche & Scaff et pour rembourser des emprunts antérieurs.

Les dividendes versés en 2014 et 2013 ont été financés par les liquidités provenant des activités d'exploitation.

La rubrique *Frais financiers* aborde les montants payés en intérêts et frais financiers.

Facilités de crédit

Les principaux éléments des facilités de crédit modifiées et mises à jour en 2014 sont les suivants :

- Une facilité de crédit renouvelable de 13 millions \$ pour financer les activités quotidiennes. A la fin de 2014, la société n'avait pas utilisé cette facilité de crédit renouvelable.
- Une facilité de «crédit à terme pour acquisitions» d'un montant de 52,75 millions \$ pour refinancer la dette existante et financer l'acquisition des actifs de Vogue Optical inc et Greiche & Scaff.

- Ces facilités de crédit ont été modifiées et mises à jour le 7 octobre 2014. La facilité de crédit à terme pour acquisitions incluent des clauses restrictives et des modalités de remboursement décrites à la note 15 des états financiers consolidés.

Au 27 décembre 2014, les facilités de crédit utilisées et disponibles étaient comme suit :

	\$
Facilité renouvelable	
Crédit accordé	13 000
Montants utilisés au 27 décembre 2014	—
Solde disponible au 28 décembre 2013	13 000
Facilité de crédit à terme pour acquisitions	
Crédit accordé	52 750
Montants utilisés au 27 décembre 2014	52 750
Solde disponible au 28 décembre 2013	Néant

La société avait également 4 071 000 \$ en trésorerie à la fin de l'exercice et elle respectait toutes les clauses restrictives concernant les facilités de crédit.

Obligations contractuelles

Le tableau suivant est un résumé des obligations contractuelles de la société au 27 décembre 2014:

Obligations contractuelles	Total	Paiements exigibles					
		2015	2016	2017	2018	2019	Après 2019
Dettes à long terme	68 978	7 303	5 650	5 531	50 494	—	—
Location-exploitation	52 735	12 485	10 905	8 648	6 888	4 675	9 135
Obligations d'achat ^(a)	725	725					
Total	122 438	20 513	16 555	14 179	57 382	4 675	9 135

a) Les obligations d'achat se rapportent à des dépenses en immobilisations.

Engagement de capital

En plus des obligations incluses dans le tableau ci-dessus, les engagements en dépenses en immobilisations à la fin de 2014 totalisaient 725 000 \$ relativement à l'ajout d'un magasin et au déménagement d'un magasin au début de 2015. Les projets d'investissement de la société sont mentionnés dans la section *Perspectives*.

Capacité de satisfaire les obligations

La direction détermine la capacité de New Look à satisfaire ses obligations, incluant le respect des ratios exigés par les facilités de crédit, en analysant les flux de trésorerie antérieurs et prévus, l'utilisation de la facilité de crédit renouvelable, les engagements de dépenses en immobilisations de maintenance et de croissance, les remboursements prévus sur les emprunts, les impôts à payer et les dividendes en espèces à payer. Le tableau suivant résume les balises importantes révisées utilisées par la direction pour la gestion du capital ainsi que les performances en résultant.

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

	Balises	2014	2013 révisé
Dette nette ^(a) / BAIIA ajusté ^(b)	Maximum de 3,25	2,20	2,64
Dette nette ajustée ^(c) / BAIIAL ^(d)	Maximum de 5,00	3,79	4,34
Ratio de couverture des frais fixes ^(e)	Minimum de 1,10	1,57	1,28

- La dette nette fait référence au total de la dette à long terme, incluant la portion à court terme, les emprunts bancaires à court terme et les dividendes à payer, en sus de la trésorerie.
- Le calcul du BAIIA ajusté, illustré à la rubrique BAIIA ajusté, couvre une période de quatre trimestres. L'information pro forma est incluse lorsque nécessaire.
- La dette nette ajustée correspond à la dette nette plus huit fois les frais de loyer des quatre derniers trimestres. L'information pro forma est incluse lorsque nécessaire.
- Le BAIIAL, défini comme étant le BAIIA plus les frais de loyer, couvre une période de quatre trimestres.
- Le ratio de couverture des frais fixes est défini, pour une période de quatre trimestres, comme étant le ratio (i) du BAIIA ajusté moins les dépenses en immobilisations de maintenance, les impôts exigibles, et les dividendes versés en espèces, sur (ii) les frais fixes. Aux fins de ce calcul, les frais fixes sont composés des remboursements planifiés de la dette et des intérêts payés durant la période.

Toutes les clauses restrictives relatives aux nouvelles facilités de crédit ont été respectées.

DIVIDENDES

En 2014, New Look a maintenu sa politique de versement de dividendes trimestriels lesquels ont totalisé 0,60 \$ par action pour l'année entière. Sauf pour une portion de 0,03 \$ en 2014, les dividendes constituent des « dividendes déterminés », c'est-à-dire des dividendes donnant droit à un crédit d'impôt pour dividendes plus élevé aux particuliers résidant au Canada.

Le 16 mars 2015, New Look a déclaré deux dividendes totalisant 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A payables le 31 mars 2015 aux actionnaires inscrits au 25 mars 2015.

La décision de déclarer un dividende est prise trimestriellement lorsque les états financiers d'un trimestre ou d'un exercice sont rendus disponibles au conseil d'administration. Bien qu'il n'y ait aucune garantie qu'un dividende sera déclaré à l'avenir, New Look et son prédécesseur, Fonds de revenu Benvest New Look, ont versé régulièrement un dividende ou une distribution depuis 2005.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées à la société comprennent la haute direction et les administrateurs. La haute direction comprend le vice-président du conseil, le président et les vice-présidents de New Look, le président et les vice-présidents de Vogue Optical ainsi que le directeur général de Greiche & Scaff.

En 2011 et 2012, New Look a fait trois prêts totalisant 571 000 \$ à des sociétés détenues par des cadres supérieurs pour l'achat d'actions de New Look. À la suite d'un remboursement de 120 000 \$ en 2014, le solde de ces prêts s'élevait à 451 000 \$ à la fin de 2014. Les prêts portent intérêt à 5 % par année, sont garanties par les actifs des sociétés, et sont remboursables en 2015, sous réserve d'une possibilité de prolongation du terme. Deux des prêts dont le solde est de 251 000 \$ à la fin de 2014 sont présentés en réduction du capital-actions et le remboursement éventuel de ces prêts augmentera le capital-actions.

Les options sur actions sont essentiellement attribuées aux principaux dirigeants et aux administrateurs. Voir la section qui suit pour plus de détails sur les options attribuées et exercées et sur le rachat d'actions.

ACTIONS ET OPTIONS EN CIRCULATION

Au 28 février 2015, New Look avait 13 312 684 actions ordinaires de catégorie A en circulation. Ce nombre inclut :

- 500 000 actions émises le 14 octobre 2014 en échange du même nombre de reçus de souscription émis en août dernier au prix de 20,00 \$ par reçu;
- 100 698 actions émises en contrepartie de 731 000 \$ à la suite de l'exercice du même nombre d'options à un prix moyen de 7,26 \$;
- 16 840 actions émises à la suite de l'exercice d'options selon le mode d'exercice sans décaissement;
- 27 296 actions émises à la suite du régime de réinvestissement de dividendes (mentionné ci-dessus); et
- 1 169 actions émises en paiement de services.

Les actions ordinaires de catégorie A sont les seules actions comportant un droit de vote à l'assemblée des actionnaires et donnant droit à un dividende.

Au 28 février 2015, il y avait 723 469 options en cours pour l'achat du même nombre d'actions ordinaires de catégorie A de New Look à un prix d'exercice moyen de 11,15 \$. Le prix d'exercice reflète la valeur au marché au cours des cinq jours ouvrables précédant la date d'attribution. Toutes les options en circulation ont une échéance de cinq ans après leur date d'attribution. Au 28 février 2015, le solde des actions réservées par la Bourse de Toronto pour l'exercice d'options était de 1 079 682.

La valeur du marché boursier des actions ordinaires de catégorie A était comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Cours moyen	18,41	11,99
Cours à la fin de l'exercice	22,19	15,02

D'autres détails concernant la variation des options en cours sont présentés à la note 19 des états financiers.

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la société se classent de la manière suivante :

	2014 \$	2013 révisé \$
Actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Contrats de change, inclus dans les débiteurs	89	32
Swap de taux d'intérêt	(391)	
Total	(302)	32
Prêts et créances		
Trésorerie	4 071	343
Comptes clients	1 864	1 283
Avantages incitatifs		191
Ajustement du prix d'achat d'une entreprise à recouvrer	1 285	521
Prêts et avances	1 125	1 197
Total des prêts et créances	8 345	3 535
Autres passifs financiers		
Emprunt bancaire		3 649
Dépôts de clients	3 096	2 252
Fournisseurs	10 014	7 869
Dividendes à verser	1 992	
Dette à long terme, incluant la portion à court terme	68 978	60 902
Total des passifs financiers	84 080	74 672

Les objectifs et méthodes relatifs à la gestion des risques des instruments financiers sont décrits à la note 25 des états financiers consolidés de 2014. D'autres commentaires suivent :

Le risque de change lié à des actifs et passifs libellés en devises est abordé à la rubrique *Gains et pertes de change*. En ce qui concerne l'achat de marchandises en devises, New Look est exposée au risque de fluctuations du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien. New Look ne peut pas toujours ajuster son prix de vente pour refléter la variation des coûts. La direction a établi une politique couvrant approximativement 50 % des achats faits en devises américaines prévus pour les douze prochains mois en utilisant des contrats de change.

Le risque de taux d'intérêt provient du fait que le solde en cours sur la facilité de crédit à terme pour acquisitions, actuellement de 52 750 000 \$, porte intérêt à un taux variable au moyen d'acceptations bancaires. Ce risque est réduit par le fait que les frais d'estampillage, présentement de 2,75 %, constituent actuellement une composante fixe du coût de financement, lequel ne peut que décroître au cours des quatre prochaines années. De plus, New Look a conclu un swap visant le taux variable du coût de financement de 50 % du solde de la dette contre un taux fixe. Comme il a été mentionné précédemment, au 27 décembre 2014, compte tenu de

l'emprunt auprès de la société de capital de développement, environ 90 % de l'intérêt sur la dette à long terme est fixe pour les quatre prochaines années.

Le risque de crédit relatif aux comptes débiteurs est pratiquement inexistant étant donné la politique d'exiger un dépôt lors de l'acceptation des commandes et le paiement de tout solde lors de la livraison de la marchandise. Le risque de crédit lié aux principaux prêts est limité par les garanties sur des actifs.

AUTRES FACTEURS DE RISQUE

Le lecteur trouvera plus d'information sur les autres facteurs de risque dans la notice annuelle disponible sur le site Internet de New Look à l'adresse www.newlook.ca ainsi que sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Les informations comprennent une description des risques suivants :

- Risques liés à l'entreprise tels :
 - dépendance à la disponibilité des optométristes et d'autres professionnels;
 - concurrence, y compris le commerce électronique;
 - bris de confidentialité sur de l'information portant sur la santé,
 - incidence de la chirurgie au laser;
 - changements technologiques et désuétude des processus de fabrication des lentilles;
 - dépendance au matériel de production assistée par ordinateur et aux systèmes informatiques;
 - difficulté d'intégration des entreprises acquises;
 - approvisionnement à l'étranger;
 - non-respect des lois et règlements concernant les optométristes et les opticiens.
- Risques liés au niveau plus élevé de la dette.
- Risques liés à l'acquisition de Sonomax tels :
 - risques de crédit de tiers, risques contractuels et risques opérationnels;
 - risques liés au contrôle diligent;
 - application de la convention d'indemnisation, en ce qui a trait aux crédits d'impôts et autres.
- Risques liés aux actions de New Look tels :
 - imprévisibilité et volatilité du cours des actions;
 - dividendes non garantis;
 - endettement et clauses restrictives.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction a la responsabilité de concevoir les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI)(tel que défini dans le Règlement 52-109) pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la société est communiquée à la direction, y compris au chef de la direction financière et au président, et que l'information devant être présentée en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières est

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

enregistrée et présentée dans les délais prescrits. La direction est également responsable de concevoir le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF)(tel que défini dans le Règlement 52-109) au sein de New Look pour fournir l'assurance raisonnable à l'égard de la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers aux fins de publication, conformément aux IFRS.

L'évaluation par la direction de l'efficacité des CPCI et du CIIF faite dans le rapport de gestion pour 2013 a exclu les contrôles, politiques et procédures de Vogue Optical Group inc., la nouvelle filiale qui a fait l'acquisition des actifs et des activités de Vogue Optical inc. le 2 décembre 2013. L'examen de la conception des CPCI et du CIIF liés aux activités de la filiale est maintenant complété et la direction s'en déclare satisfaite.

La direction de New Look, sous la supervision du président et du chef de la direction financière, a évalué l'efficacité des CPCI et du CIIF de New Look au 27 décembre 2014, y compris les contrôles liés à la division Greiche & Scaff nouvellement acquise, et a conclu qu'ils étaient efficaces. Les changements apportés au CIIF au cours de la période allant du 28 septembre 2014 au 27 décembre 2014 comprennent les nouvelles procédures liées à l'intégration des données financières de l'entreprise Greiche & Scaff, qui a été acquise le 14 octobre 2014 et qui exerce maintenant ses activités à titre de division de New Look. Autrement, aucune modification du CIIF ayant une incidence importante ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a eu lieu.

PERSPECTIVES

La direction croit que l'acquisition de Greiche & Scaff renforce d'autant la position de New Look en tant que leader dans l'industrie des soins oculaires dans l'est du Canada. Nos priorités actuelles ainsi que nos plans de développement comprennent les objectifs suivants :

- Continuer l'exploration d'autres acquisitions au Québec, dans les provinces maritimes et partout au Canada.
- Partager les pratiques actuelles entre les trois bannières par l'entremise d'activités d'analyse comparative et de la détermination des domaines où le groupe pourrait maximiser les résultats et la trésorerie.
- Continuer de tirer parti de l'effet de levier des trois bannières principales, soit New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff, qui ont une solide réputation établie depuis longtemps dans leurs marchés respectifs.
- Continuer l'expansion des réseaux New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff dans leurs marchés respectifs par l'ouverture de nouveaux magasins et l'acquisition de cliniques d'optique indépendantes;
- Améliorer les liquidités et le bilan par un programme planifié de remboursements annuels de la dette utilisée pour faire l'acquisition de Vogue Optical et Greiche & Scaff.
- Renforcer notre position sur le marché par l'expansion et la modernisation continue de nos laboratoires pour les conserver à la fine pointe de la technologie, de même que par un marketing dynamique, la disponibilité d'optométristes et de membres du personnel compétents.

- Continuer d'accroître l'efficacité de l'exploitation en investissant de façon significative dans le nouveau système point-de-vente.
- Continuer d'améliorer notre plateforme Web pour la prise de rendez-vous d'examen de la vue et pour les commandes de verres de contact ainsi que l'information fournie au public par notre vitrine Web et notre infolettre sur les tendances de la mode en lunetterie.

Certaines grandes chaînes internationales spécialisées dans les produits d'optique ont réussi à élargir la gamme de produits et services offerts dans leur réseau de magasins d'optique en introduisant des produits et services de protection auditive et d'écoute. À la suite de l'acquisition de certains droits de distribution et actifs liés à la protection auditive en 2010 dans le cadre de la réorganisation avec Sonomax, New Look a lancé certains projets en magasin liés à ces produits et services. Jusqu'à maintenant, ces projets font pas encore l'objet d'un succès commercial significatif. New Look a l'intention de soutenir ces projets et de continuer leur développement en 2015 et au-delà.

Dans l'ensemble, les dépenses en immobilisations prévues en 2015 seront d'environ 6 millions \$, incluant les dépenses liées à l'ouverture de nouveaux magasins, à la rénovation de magasins existants, à l'acquisition de nouveaux magasins, à l'implantation du nouveau système point-de-vente dans les magasins et à l'ajout continu d'équipement optique dans les magasins.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ce rapport contient des énoncés prospectifs, lesquels impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs faisant en sorte que les résultats ou les faits réels pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans ces énoncés. Bien que la direction croie que les prévisions présentées dans ces énoncés soient raisonnables, il n'y a aucune certitude qu'elles s'avèreront exactes.

Le 16 mars 2015

États financiers
consolidés

2014

Pour l'exercice terminé
le 27 décembre 2014

NEWLOOK
lunetterie eyewear



Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013

La responsabilité des états financiers consolidés de Lunetterie New Look Inc. («New Look») et des autres renseignements financiers inclus dans le rapport annuel incombe à la direction et le conseil d'administration de New Look les a approuvés. Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) et incluent des montants basés sur des estimations faisant appel à des jugements de la direction. La responsabilité du choix des principes et des méthodes comptables incombe également à la direction.

New Look a maintenu en place des systèmes de contrôle interne pour s'assurer de la pertinence et de l'exactitude de l'information financière et de la protection de l'actif.

La direction reconnaît qu'elle a la responsabilité d'administrer les affaires de New Look dans le respect des lois applicables ainsi que des normes et principes financiers reconnus et qu'elle doit se conformer à des normes appropriées en matière d'éthique commerciale.

Le conseil d'administration délègue la supervision du processus d'établissement des états financiers et des autres renseignements financiers à son comité d'audit, composé exclusivement d'administrateurs qui ne sont pas membres de la direction. Le rôle de ce comité consiste à examiner les états financiers et à en recommander l'approbation au conseil d'administration, à réviser les systèmes de contrôle interne et de protection de l'information de même que toutes les autres questions relatives à la comptabilité et aux finances de New Look. Dans ce but, le comité d'audit tient des réunions périodiques avec l'auditeur indépendant afin d'examiner son plan d'audit et de discuter des résultats de son examen. La responsabilité de recommander la nomination de l'auditeur indépendant incombe aussi à ce comité.

L'auditeur indépendant de New Look, Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., nommé par les actionnaires lors de l'assemblée annuelle, a audité les états financiers et son rapport sur les états financiers est présenté ci-après.

(signé par) Martial Gagné

MARTIAL GAGNÉ
Président
Lunetterie New Look inc.

16 mars 2015

(signé par) Jean-Luc Deschamps

JEAN-LUC DESCHAMPS
Chef de la direction financière
Lunetterie New Look inc.

16 mars 2015

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Aux actionnaires de
Lunetterie New Look Inc.

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société, Lunetterie New Look Inc., qui comprennent les bilans consolidés au 27 décembre 2014 et au 28 décembre 2013 et les états consolidés du bénéfice net et du résultat global, les tableaux consolidés des flux de trésorerie et les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Lunetterie New Look Inc. au 27 décembre 2014 et au 28 décembre 2013 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*¹

Montréal
Le 16 mars 2015

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A123715

États consolidés du bénéfice net et du résultat global

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
En milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

	2014	2013 (Révisé - note 7)
	\$	\$
Chiffre d'affaires	140 245	90 971
Matériaux utilisés, après variations des stocks	29 456	19 851
Rémunération du personnel (note 4.1)	47 046	28 602
Autres frais d'exploitation (note 4.2)	39 352	27 978
Bénéfice avant amortissements, perte sur la cession d'immobilisations corporelles et frais financiers	24 391	14 540
Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations corporelles (note 4.3)	8 999	5 057
Frais financiers, nets des revenus d'intérêts (note 3)	4 209	703
Bénéfice avant impôts	11 183	8 780
Impôts		
Exigibles	867	9
Différés	2 491	2 511
Total des impôts	3 358	2 520
Bénéfice net et résultat global	7 825	6 260
Bénéfice net et résultat global attribués aux:		
Participations ne donnant pas le contrôle	51	20
Actionnaires de New Look	7 774	6 240
	7 825	6 260
Bénéfice net par action (note 5)		
De base	0,61	0,59
Dilué	0,59	0,58

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
En milliers de dollars canadiens

	2014	2013 (Révisé - note 7)
	\$	\$
ACTIVÉTÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice avant impôts	11 183	8 780
Éléments hors caisse:		
Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations corporelles	8 999	5 057
Amortissement des avantages incitatifs à la location différés et variation des loyers différés	(579)	(324)
Rémunération à base d'actions	422	167
Autres produits et charges hors caisse	23	73
Frais financiers (note 3)	4 291	760
Impôts recouvrés (payés)	(81)	5
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant variation des éléments du fonds de roulement	24 258	14 518
Variation des éléments du fonds de roulement (note 6)	(1 117)	1 730
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	23 141	16 248
ACTIVÉTÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'entreprises (note 7)	(19 225)	(79 300)
Remboursement de prêts (prêts) (note 9)	63	(808)
Retrait d'un dépôt en fiducie (note 9)	40	30
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 10)	(4 653)	(5 681)
Versements sur des soldes de prix d'achat	(551)	(392)
Acquisitions d'autres actifs incorporels (note 12)	(381)	(752)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(24 707)	(86 903)
ACTIVÉTÉS DE FINANCEMENT		
Variation de la dette bancaire	(3 649)	3 649
Emprunts à long terme	10 000	60 000
Remboursement d'emprunts à long terme	(2 290)	(9 031)
Avantages incitatifs à la location	204	97
Remboursement d'un prêt visant l'achat d'actions (note 20)	120	
Émission d'actions à la suite d'un placement privé (note 18)	8 988	23 076
Émission d'actions à la suite de l'exercice d'options (note 18)	731	129
Émission d'actions par le biais du régime de réinvestissement de dividendes (note 17)	571	
Dividendes payés (note 17)	(5 749)	(6 586)
Intérêts payés	(3 333)	(633)
Autres frais financiers payés	(299)	(1 237)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	5 294	69 464
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	3 728	(1 191)
Trésorerie au début	343	1 534
Trésorerie à la fin	4 071	343

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

En milliers de dollars canadiens

	27 décembre 2014	28 décembre 2013 (Révisé - note 7)
	\$	\$
ACTIFS		
Actifs à court terme		
Trésorerie	4 071	343
Débiteurs (note 8)	4 668	2 914
Crédits d'impôts à recevoir		118
Prêts et avances (note 9)	984	
Stocks	13 711	10 315
Frais payés d'avance	1 223	692
Total des actifs à court terme	24 657	14 382
Prêts et avances (note 9)	141	1 197
Immobilisations corporelles (note 10)	40 560	35 527
Goodwill (note 11)	51 565	47 832
Autres actifs incorporels (note 12)	44 389	35 643
Total des actifs	161 312	134 581
PASSIFS		
Passifs à court terme		
Dette bancaire (note 13)		3 649
Créditeurs, frais courus et provisions (note 14)	20 606	16 020
Impôts à payer	732	
Dividendes à payer	1 992	
Versements sur la dette à long terme	7 303	4 708
Total des passifs à court terme	30 633	24 377
Dette à long terme (note 15)	60 319	54 609
Swap de taux d'intérêt	391	
Avantages incitatifs à la location, crédits d'impôts à l'investissement et loyers différés	2 015	2 306
Passifs d'impôt différé (note 16.2)	5 899	2 428
Total des passifs	99 257	83 720
CAPITAUX PROPRES		
Actions ordinaires de catégorie A (note 18)	59 787	49 012
Surplus d'apport	982	647
Bénéfices non répartis	591	521
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de New Look	61 360	50 180
Participation ne donnant pas le contrôle	695	681
Total des capitaux propres	62 055	50 861
Total des passifs et capitaux propres	161 312	134 581

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration
(Signé par) W. John Bennett
W. John Bennett
Président du conseil

(Signé par) Paul S. Echenberg
Paul S. Echenberg
Président du comité d'audit

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
En milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions

	Actions ordinaires de catégorie A		Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Capitaux propres attribuables aux		Total des capitaux propres
	Nombre	\$			Actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	
Solde précédemment établi au 28 décembre 2013	12 637 414	49 012	647	730	50 389	681	51 070
Ajustement lié à la répartition révisée d'un prix d'achat (note 7.3)				(209)	(209)		(209)
Solde révisé au 28 décembre 2013	12 637 414	49 012	647	521	50 180	681	50 861
Bénéfice net				7 774	7 774	51	7 825
	12 637 414	49 012	647	8 295	57 954	732	58 686
Rémunération à base d'actions			422		422		422
Actions émises (note 18.3)	646 403	10 655	(87)		10 568		10 568
Dividendes déclarés (note 17)				(7 704)	(7 704)	(37)	(7 741)
Remboursement d'un prêt visant l'achat d'actions (note 20)		120			120		120
Transactions avec les actionnaires	646 403	10 775	335	(7 704)	3 406	(37)	3 369
Solde au 27 décembre 2014	13 283 817	59 787^(a)	982	591	61 360	695	62 055

a) Après déduction de certains prêts à des personnes liées de 251 000 \$ (note 20).

	Actions ordinaires de catégorie A		Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Capitaux propres attribuables aux		Total des capitaux propres
	Nombre	\$			Actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	
Solde au 29 décembre 2012	10 399 032	24 908	549	867	26 324	74	26 398
Bénéfice net précédemment établi				6 449	6 449	20	6 469
Ajustement lié à la répartition révisée d'un prix d'achat (note 7.3)				(209)	(209)		(209)
Bénéfice net révisé				6 240	6 240	20	6 260
	10 399 032	24 908	549	7 107	32 564	94	32 658
Rémunération à base d'actions			167		167		167
Actions émises (note 18.4)	2 238 382	24 104	(69)		24 035		24 035
Dividendes déclarés (note 17)				(6 586)	(6 586)		(6 586)
Transactions avec les actionnaires	2 238 382	24 104	98	(6 586)	17 616		17 616
Participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale acquise et dans une entreprise sous gestion						587	587
Solde au 28 décembre 2013	12 637 414	49 012^(b)	647	521	50 180	681	50 861

a) Après déduction de certains prêts à des personnes liées de 371 000 \$ (note 20).

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

1. STATUTS ET ACTIVITÉS

Lunetterie New Look inc. (« New Look »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, exerce ses activités au Canada dans le secteur de l'optique. Le siège social de New Look est situé au 1, Place Ville-Marie, Montréal, Québec, Canada. Les actions de New Look (BCI) sont cotées à la Bourse de Toronto.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1 Conformité aux IFRS

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) en cours au 27 décembre 2014. Ils ont été approuvés et autorisés par le conseil d'administration le 16 mars 2015.

2.2 Présentation des états financiers

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont évalués à la juste valeur, comme en fait état la description suivante des méthodes comptables.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de New Look, ses filiales, de même que ceux des entités dans lesquelles New Look a ou peut avoir le droit à des rendements variables en raison de son implication dans ces entités et à la capacité d'user de son pouvoir pour influencer sur le montant de son rendement sans détenir d'actions de ces entités. (New Look, ses filiales et ces entités sont ensemble appelées la « société »). La participation ne donnant pas le contrôle présentée dans les états financiers consolidés réfère à la part du bénéfice net et de l'actif net qui ne sont pas détenus par New Look. La filiale principale de New Look, détenue en propriété exclusive, est Vogue Optical Group inc. Toutes les transactions et les soldes entre entités ont été éliminés.

Le bénéfice net et le résultat global des entreprises acquises au cours de l'exercice sont comptabilisés à compter de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition.

Fin d'exercice

La fin d'exercice de la société est le dernier samedi de décembre. Les exercices financiers de 2013 et 2014 comportent 52 semaines chacun.

Acquisitions d'entreprises

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la société évalue les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge, incluant les passifs éventuels, à leur juste valeur à la date de leur acquisition, peu importe que les actifs et les passifs aient été antérieurement comptabilisés aux états financiers de la société acquise.

Le goodwill est comptabilisé dans la mesure où la juste valeur de la contrepartie transférée et le montant comptabilisé à titre de participation ne

donnant pas le contrôle dépassent la juste valeur des actifs identifiables après les passifs pris en charge. Un montant négatif serait comptabilisé au bénéfice.

Les coûts d'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Jugements, estimations et hypothèses comptables

Pour dresser les états financiers, la direction doit porter des jugements, effectuer des estimations et poser des hypothèses afin d'appliquer les méthodes comptables de la société. Les jugements, les estimations ainsi que les hypothèses sont fondés sur l'expérience historique, la connaissance que la direction possède des événements actuels et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents des estimations. Les principaux cas où les jugements, les estimations et les hypothèses sont significatifs pour les états financiers sont les suivants :

Durée d'utilité des immobilisations corporelles et des actifs incorporels. Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels, à l'exception de certains noms commerciaux et du goodwill, sont amortis sur leur durée d'utilité respective. L'estimation de la durée d'utilité des immobilisations corporelles est basée sur l'expérience historique et des hypothèses liées à la désuétude engendrée par les nouvelles technologies ainsi qu'à l'objectif de la société d'utiliser de l'équipement à la fine pointe de la technologie et de présenter des magasins modernes. Les estimations de durée d'utilité des immobilisations corporelles sont fournies sous la rubrique *Immobilisations corporelles* ci-dessous. L'estimation de la durée d'utilité des logiciels d'application est basée sur l'expérience historique, les services de mise à jour et de maintenance annuels, ainsi que la réputation du fournisseur. L'estimation de la durée d'utilité des relations clients est basée sur l'analyse des ventes antérieures du vendeur et la capacité estimée de la société d'atteindre ces clients

Acquisitions d'entreprises. Lors de la comptabilisation initiale d'une acquisition d'entreprise, les actifs et les passifs acquis sont évalués à leur juste valeur dans le bilan consolidé. À cette fin, la direction utilise des estimations des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation. Le détail des actifs et des passifs acquis est fourni à la note 7.

Provisions. Les provisions courantes sont liées aux garanties de produits, à la cessation de baux, aux contrats déficitaires, à la fermeture de magasins et à la restructuration. Les montants ont été estimés sur la base de données antérieures et de l'expérience historique. Se référer à la note 14 pour plus de détails.

Hypothèses dans l'application de la méthode Black-Scholes pour déterminer la rémunération à base d'actions liés aux options attribuées. La méthode Black-Scholes utilisée nécessite des hypothèses à l'égard de valeurs prévues telles : la durée des options, le pourcentage d'options qui ne seront pas exercées, la volatilité des actions de New Look ainsi que les dividendes. Ces valeurs sont basées sur l'information détenue par la direction au moment où les options sont attribuées. Elle comprend l'expérience historique, la performance financière de la société, les plans de développement de la société ainsi que l'environnement économique.

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Dépréciation d'actifs. Les tests de dépréciation d'actifs décrits plus loin requièrent la détermination de la valeur recouvrable de certains actifs. À cette fin, la direction doit émettre des hypothèses telles que la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs provenant de l'utilisation d'actifs. Dans ces circonstances, les données historiques et les plans de développements sont les sources principales d'information. L'identification des faits ou des circonstances indiquant une perte de valeur ou une reprise de perte de valeur est un processus subjectif impliquant le jugement et un certain nombre d'estimations et d'hypothèses dans plusieurs cas.

Juste valeur des instruments financiers. La société utilise des techniques d'évaluation pour déterminer la juste valeur des instruments financiers pour lesquels des cotes du marché actif ne sont pas disponibles. Ceci requiert le développement d'estimations et d'hypothèses basées sur des données du marché, en utilisant des données observables qu'utiliseraient les intervenants sur le marché pour évaluer l'instrument. Lorsque de telles données ne sont pas observables, la direction se sert de sa meilleure estimation. Les justes valeurs estimatives des instruments financiers peuvent différer des valeurs réelles qui seraient obtenues dans des conditions de pleine concurrence à la date de clôture.

Provision pour désuétude sur les stocks. La société estime une provision pour désuétude basée sur la capacité de vendre les stocks et l'expérience historique.

Impôts. Le calcul de la charge d'impôts et, par conséquent de l'actif ou du passif d'impôt différé, requiert la détermination de facteurs tels la déductibilité de dépenses, les restrictions de déductibilité s'il y en a, le taux d'amortissement fiscal s'il y a lieu et la possibilité d'utiliser des pertes fiscales reportées, basée sur la capacité de la société de générer du revenu imposable dans les années à venir. Pour ces calculs, la direction exerce des jugements en faisant des interprétations et en se basant sur l'expérience passée ainsi que sur les services de fiscalistes. Se référer à la note 16.3 pour la position de la direction dans un dossier en cours. L'impact de cotisations d'impôt différentes des montants déclarés par la société pourrait être important.

Crédits d'impôts. Le calcul des crédits d'impôts liés à la recherche et au développement, à la formation ou aux investissements exige de déterminer les activités et dépenses admissibles aux crédits. La direction doit exercer un jugement dans la détermination de l'admissibilité de ces activités et dépenses, basée sur l'expérience passée.

Consolidation des entités sans détention de droits de vote. La société consolide certaines entités, sans en détenir de droits de vote, dans lesquelles elle a ou peut avoir le droit à des rendements variables en raison de son implication dans ces entités et a la capacité d'user de son pouvoir pour influencer sur le montant de son rendement. Cela découle d'ententes de gestion que New Look a avec ces entités. Un jugement important est utilisé afin de déterminer si de telles ententes procurent à New Look un pouvoir sur les entités sans en détenir de droits de vote.

Information sectorielle

La direction évalue la performance de la société en tant que secteur unique lié aux activités de détail de l'optique.

Comptabilisation des produits

La vente de biens est la seule source significative de produits composant le chiffre d'affaires. Les produits représentent les espèces reçues ou à recevoir du client, après les taxes de vente, les rabais et les escomptes. Les produits sont comptabilisés lorsque le bien est livré au client, soit lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- La société a transféré au client les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens;
- La société n'a plus d'implication de gestion habituellement associée à la propriété ni de contrôle sur les biens vendus;
- Le montant des produits peut être évalué de façon fiable;
- Il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la société;
- Les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Contrats de location simple

La totalité des loyers en vertu des contrats de location simple est imputée aux dépenses de façon linéaire sur la durée des contrats de location. Tout écart entre les charges de loyer et les loyers exigibles est présentée à titre de loyer reporté au bilan. La durée d'un contrat de location comprend les périodes exemptes de loyer et la période de construction précédant le début de la location.

Avantages incitatifs à la location

Les avantages incitatifs applicables aux contrats de location sont reportés et amortis comme une réduction des coûts d'exploitation sur la durée des baux au moyen de la méthode linéaire.

Crédits d'impôts

Les crédits d'impôts liés à la recherche et au développement ainsi qu'à la formation sont comptabilisés aux résultats lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la société se conformera aux conditions rattachées à ces crédits et que ceux-ci seront reçus.

Les crédits d'impôts liés à l'acquisition d'actifs à long terme sont reportés et comptabilisés aux résultats en réduction de la charge d'amortissement sur la durée d'utilité de l'actif.

Rémunération à base d'actions

La rémunération à base d'actions, telle que les options attribuées aux employés clés, membres de la direction et administrateurs pour l'acquisition d'actions de New Look, fait partie des charges de rémunération du personnel. Ces options sont constatées à leur juste valeur à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation Black-Scholes. Certains prêts accordés par New Look pour permettre l'achat de ses actions sont traités comme des attributions d'options et leur remboursement comme l'exercice d'options.

La juste valeur des options, déterminée à la date d'attribution, est comptabilisée en charge aux résultats progressivement sur la période d'acquisition des droits. Cette charge, basée sur l'estimation par la société du nombre d'options dont les droits seront éventuellement acquis, est

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

reflétée par une augmentation correspondante du surplus d'apport. À la fin de chaque période, la société révisé son estimation du nombre d'options dont l'acquisition des droits est prévue. Tout impact de la révision des estimations initiales est comptabilisé au bénéfice net de façon à ce que les charges cumulatives reflètent les estimations révisées, le surplus d'apport étant ajusté en conséquence. Les soldes au surplus d'apport sont virés au capital-actions lorsque les options sont exercées. Le produit de l'exercice d'options est crédité au capital-actions. Certains prêts sont déduits du capital-actions et leur remboursement augmente ce dernier.

Conversion de devises

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens lesquels sont également la monnaie fonctionnelle de la société. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs non monétaires sont convertis aux taux en vigueur à la date des transactions. Les charges courantes libellées en devises sont converties aux taux en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes de change sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

Bénéfice net par action

Le bénéfice net par action de base pour une période est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires de New Look par la moyenne pondérée d'actions de catégorie A en circulation dans cette période.

Le bénéfice net dilué par action pour une période est calculé en faisant l'hypothèse que toutes les options dilutives sont exercées et que le produit en provenant sert à racheter des actions au cours moyen de la période. Les options sont exclues du calcul du bénéfice net dilué par action lorsque le prix d'exercice est supérieur au cours moyen durant cette période puisqu'elles auraient un effet antidilutif.

Instruments financiers

Comptabilisation, évaluation initiale et décomptabilisation

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la société devient partie prenante aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Ils sont initialement mesurés à la juste valeur majorée des coûts de transactions, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, lesquels sont initialement évalués à la juste valeur. L'évaluation ultérieure des actifs et passifs financiers est décrite ci-dessous.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier viennent à échéance ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, résiliation, annulation ou expiration.

Classement et évaluation ultérieure des actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers autres que ceux désignés et appliqués comme instruments de couverture efficace sont classés dans les catégories suivantes lors de leur comptabilisation initiale :

- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net;
- Prêts et créances;

- Placements détenus jusqu'à l'échéance;
- Actifs financiers disponibles à la vente.

La société détient des actifs financiers dans les deux premières catégories seulement.

Tous les actifs financiers, à l'exception de ceux à la juste valeur par le biais du résultat net, font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture afin d'identifier s'il y a des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur. Pour chacune des catégories d'actifs financiers, les différents critères mentionnés ci-dessous permettent de déterminer s'il y a une perte de valeur.

Les produits et les charges se rapportant aux actifs financiers sont comptabilisés au bénéfice net et présentés dans les frais financiers, sauf la dévaluation des comptes clients qui est présentée dans les autres dépenses d'exploitation.

Instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les contrats de change et les contrats de swap de taux d'intérêt sont présentement les seuls instruments financiers de la société comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les variations de la juste valeur de ces instruments et les frais de transaction sont comptabilisés au bénéfice net. Selon les conditions du marché, de tels instruments représentent un actif ou un passif. La juste valeur des actifs et passifs financiers de cette catégorie est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif ou en utilisant une technique d'évaluation lorsqu'il n'existe pas de marché actif. La société n'utilise pas la comptabilité de couverture. Les gains et pertes sur contrats de change et contrats de swap de taux d'intérêts sont comptabilisés dans les autres dépenses d'exploitation.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur lorsqu'il y a lieu. Le montant initial correspond à la juste valeur de l'instrument majorée des frais de transaction. L'actualisation est omise là où l'effet est sans importance. La trésorerie, les comptes clients, les avantages incitatifs à recevoir, les ajustements du prix d'achat d'une entreprise à recouvrer ainsi que les prêts et avances font partie de cette catégorie d'instruments financiers. Certains prêts faits par New Look pour permettre l'achat de ses actions sont traités comme des attributions d'options et leurs remboursements comme l'exercice d'options. Voir la rubrique *Rémunération à base d'actions* ci-dessus et la note 19 pour plus de détails.

Classement des passifs financiers et évaluation ultérieure

Les emprunts bancaires, les comptes fournisseurs, les dépôts de clients, les dividendes à verser ainsi que la dette à long terme sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des frais de transaction. Ils sont ensuite comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts et les honoraires liés à la révision annuelle des facilités de crédit sont inscrits à titre de frais financiers.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Hiérarchie des instruments financiers

La société classe ses instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur au bilan selon une hiérarchie à trois niveaux:

Niveau 1 : La juste valeur est déterminée par référence directe à des prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques. La société n'a aucun instrument financier qui devrait être inclus à ce niveau.

Niveau 2 : La juste valeur est estimée selon une méthode d'évaluation basée sur les données observables du marché, soit directement ou indirectement. Les instruments financiers dérivés de la société, composés de contrats de change et contrats de swap de taux d'intérêts, sont évalués selon ce niveau en utilisant un modèle d'évaluation basé sur des données du marché ainsi que sur les prêts, les avances et la dette à long terme.

Niveau 3 : La juste valeur est estimée en utilisant une méthode d'évaluation basée sur les données non observables. La société n'a aucun instrument financier correspondant à ce niveau.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût comprend le prix d'achat, les droits de douane et le transport. Les rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer le coût. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, moins les frais de ventes applicables.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué de l'amortissement et des pertes de valeur cumulés. Lorsque les immobilisations corporelles sont acquises lors d'un regroupement d'entreprises, le coût correspond à la juste valeur en date de l'acquisition. Le coût, après la valeur résiduelle des immobilisations corporelles, est amorti sur la durée d'utilité estimative. Le tableau suivant présente la méthode ainsi que les durées maximales utilisées :

	Méthode	Période
Matériel informatique	Linéaire	5 ans
Matériel d'optique	Linéaire	10 à 15 ans
Autre matériel, outils et enseignes	Linéaire	4 à 10 ans
		Durée de bail y compris les périodes de renouvellement, maximum de 10 ans
Améliorations locatives		
Bâtiment	Linéaire	
Structure principale	Linéaire	40 ans
Autres composantes	Linéaire	7 à 13 ans
Terrain		Non amorti

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont révisées annuellement.

Les gains et les pertes sur la cession d'immobilisations corporelles correspondent à la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable des actifs et sont comptabilisés au bénéfice net. Toute radiation ou perte sur cession est comprise dans la charge d'amortissement et perte de valeur des immobilisations corporelles.

Goodwill

Le goodwill est un actif représentant les avantages économiques futurs résultant des autres actifs nets acquis lors d'un regroupement d'entreprises qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément. Le goodwill n'est pas amorti. Il est comptabilisé au coût diminué des pertes de valeur cumulées. Le goodwill est assujéti au test de dépréciation décrit ci-dessous.

Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels comprennent les noms commerciaux, les logiciels d'application acquis, les baux acquis dans des conditions favorables, des relations clients, des engagements de non-concurrence et autres ententes contractuelles. À l'exception des noms commerciaux décrits ci-après, ils sont comptabilisés au coût diminué de l'amortissement et des pertes de valeur cumulés. Lorsqu'un actif incorporel est acquis lors d'un regroupement d'entreprises, le coût correspond à la juste valeur à la date d'acquisition. La valeur attribuée à un actif incorporel amortissable est amortie linéairement sur la durée estimative des bénéfices attendus, soit: a) dans le cas d'un bail, sa durée; b) 10 ans pour un logiciel; c) de 5 à 20 ans pour les relations clients; d) dans le cas d'entente contractuelle, sa durée; et e) de 5 à 15 ans pour les noms commerciaux amortissables. La valeur résiduelle, les méthodes d'amortissement ainsi que les durées d'utilité sont révisées au moins une fois par année. De plus, les autres actifs incorporels amortissables sont sujets au test de dépréciation décrit ci-dessous.

Noms commerciaux

Les noms commerciaux New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis. Ils sont sujets à un test de dépréciation d'actif décrit ci-dessous. La direction considère que ces noms commerciaux sont étroitement liés à l'existence respective de New Look, Vogue Optical et la division Greiche & Scaff et, conséquemment, ont une durée d'utilité indéterminée. La durée d'utilité est réexaminée à chaque date de clôture pour déterminer si les événements et circonstances continuent de justifier l'appréciation de durée indéterminée.

Dépréciation d'actifs non financiers

À la fin de chaque période, la société révisé la valeur comptable de ses immobilisations corporelles et autres actifs incorporels, excluant les noms commerciaux ayant une vie utile non déterminée, afin de déterminer si ces actifs présentent des signes de perte de valeur. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer l'étendue de la perte de valeur, s'il y a lieu. Lorsqu'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif particulier, la société estime la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Une unité génératrice de trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génèrent des flux de trésorerie indépendants.

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Les noms commerciaux, ayant une durée d'utilité indéterminée, sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des faits nouveaux indiquent que la valeur de l'actif a diminué.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté aux unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier de la synergie engendrée par le regroupement et qui représentent au sein de la société le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi à des fins de gestion interne. La direction a établi que ce niveau correspond aux bannières sous lesquelles les magasins sont exploités. Ces groupes d'unités génératrices de trésorerie auquel le goodwill est attribué font l'objet d'un test de dépréciation annuellement ou plus souvent, s'il y a des indications de perte de valeur.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif dépasse la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des frais de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif, en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Une perte de valeur d'une unité génératrice de trésorerie réduit d'abord la valeur comptable du goodwill à néant et ensuite, les autres actifs au prorata de leur valeur comptable. Sauf pour le goodwill, tous les actifs sont réévalués ultérieurement pour voir s'il y a indication d'une reprise de valeur. Une reprise de valeur est comptabilisée si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie excède la valeur comptable. Voir les notes 11 et 12 pour les tests de dépréciation du nom commercial et du goodwill.

Rémunération du personnel

Les créateurs, frais courus et provisions comprennent les salaires et avantages courus, comme les vacances, lesquels sont comptabilisés à la valeur non actualisée que la société s'attend à verser.

Provisions

Une provision est comptabilisée lorsqu'une obligation actuelle découlant d'un événement passé mènera probablement à une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et que les montants peuvent être estimés de façon fiable. L'échéance ou le montant de la sortie de ressources peut encore être incertain. Une obligation actuelle résulte d'une obligation juridique ou d'une obligation implicite découlant d'événements passés comme, par exemple, les garanties accordées sur les marchandises. Les provisions sont basées sur les dépenses requises estimées pour honorer l'obligation actuelle, selon les éléments les plus probants à la date de comptabilisation. Le calcul de la valeur actuelle est omis lorsque son impact n'est pas significatif.

Toutes les provisions sont revues à la fin de chaque période et ajustées pour refléter la meilleure estimation courante. Voir les détails à la note 14.

Impôts

La charge d'impôt comptabilisée au bénéfice net correspond à la somme de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

Les passifs ou les actifs d'impôts exigibles comprennent les montants à payer aux autorités fiscales ou à recouvrer de celles-ci pour la période en cours et les périodes antérieures et qui n'ont pas été réglés en date du bilan. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable, lequel diffère du bénéfice aux états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'impôt et les lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan. Se référer à la note 16.3 pour connaître la position fiscale prise par New Look et contesté par les autorités fiscales.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés en fonction de l'écart temporaire entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et passifs, de même qu'en fonction des pertes fiscales et des crédits d'impôts différés. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé lors de la comptabilisation initiale du goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont calculés, sans actualisation, aux taux d'impôt prévus pour la période où l'actif sera réalisé ou le passif réglé, selon les taux d'impôt et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés en date du bilan. L'impact d'une variation du taux d'impôt sur les actifs et les passifs d'impôts différés est reflété au bénéfice de la période où la variation a lieu.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou l'écart temporaire sous-jacents soit utilisé pour diminuer des impôts futurs. Les passifs d'impôts différés sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont compensés seulement lorsque la société a le droit et l'intention de compenser les actifs et les passifs d'impôts exigibles découlant de la même administration fiscale.

Capitaux propres

La valeur aux livres des actions ordinaires de catégorie A représente les montants reçus lors de l'émission de ces actions et les montants transférés du surplus d'apport au moment de l'exercice d'options.

Le surplus d'apport comprend des gains réalisés lors de rachats d'actions ainsi que les montants correspondant aux charges de rémunération à base d'actions comptabilisées antérieurement et qui n'ont pas été transférées au capital-actions lors de l'exercice d'options.

Les bénéfices non répartis comprennent les bénéfices cumulés qui n'ont pas été distribués.

2.3 Nouvelles normes comptables en vigueur en 2014

La direction a déterminé que les nouvelles normes comptables publiées par l'*International Accounting Standards Board (IASB)* qui sont entrées en vigueur en 2014 n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers de la société.

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

2.4 Normes comptables publiées mais non encore entrées en vigueur

Au moment d'autoriser les présents états financiers, certaines nouvelles normes et amendements à certaines normes existantes ont été publiées par l'IASB. Elles ne sont pas encore en vigueur et n'ont pas été adoptées par la société. De l'information sur les normes pouvant avoir une influence sur les états financiers de la société est fournie ci-dessous.

La direction s'attend à ce que toutes les prises de position pertinentes soient ajoutées aux normes comptables de la société dans la première période suivant la date effective de la prise de position. Les nouvelles normes, interprétations et amendements ni adoptés, ni mentionnés ci-dessous ne devraient pas avoir d'impact important sur les états financiers de la société.

IFRIC 21, Droits ou taxes

En mai 2013, l'IASB a publié une interprétation précisant que:

- Le fait générateur d'obligation qui crée un passif est l'activité qui rend le droit ou la taxe exigible, tel qu'il est prévu par les pouvoirs publics. Si l'activité survient à une date spécifique dans une période comptable, alors la totalité de l'obligation est reconnue à cette date ;
- Les mêmes principes de reconnaissance s'appliquent aux états financiers annuels et intermédiaires.

Cette interprétation s'applique aux exercices ouverts à compter du 1 janvier 2014. La direction l'appliquera dans l'exercice ayant débuté le 28 décembre 2014. La direction est d'avis que la nouvelle interprétation n'aura pas un impact significatif sur les états financiers annuels et intermédiaires de la société.

IFRS 9, Instruments financiers (2014)

L'IASB a récemment publié l'IFRS 9, *Instruments financiers (2014)*, qui est l'aboutissement du projet de remplacement du IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La nouvelle norme apporte des modifications très importantes aux directives du IAS 39 à propos de la classification et l'évaluation des actifs financiers. Elle présente aussi un nouveau modèle de "perte de crédit prévue" pour la perte de valeur des actifs financiers. L'IFRS 9 fournit aussi une nouvelle directive en égard à l'application de la comptabilité de couverture.

La direction n'a pas encore évalué l'impact de l'IFRS 9 sur ses états financiers consolidés. La nouvelle norme doit être appliquée pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2018.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

La norme IFRS 15 présente de nouvelles exigences pour la comptabilisation des produits, remplaçant IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IAS 11, *Partenariats* et autres interprétations relatives à la comptabilisation des produits. La nouvelle norme pose comme principe de comptabilisation des produits le transfert de contrôle d'un actif et fournit des guides d'application sur plusieurs sujets non couverts par les normes IFRS actuelles, notamment les obligations de prestations multiples, les prix variables, les droits des clients à un remboursement, les options de rachat par un fournisseur, et autres aspects complexes.

Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017. La direction n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes sur les états financiers consolidés de la société.

3. FRAIS FINANCIERS

	2014	2013
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	3 340	632
Intérêts sur l'emprunt bancaire et autres intérêts	152	29
	3 492	661
Amortissement des frais différés liés à l'émission de dette	383	
Variation de la juste valeur d'un swap de taux d'intérêt	391	
Autres frais financiers	25	99
Frais financiers	4 291	760
Revenus d'intérêts	82	57
Frais financiers, nets des revenus d'intérêts	4 209	703

4. INFORMATION SUR LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	2014	2013
	\$	\$
4.1 Rémunération du personnel		
Salaires et charges sociales	46 624	28 435
Rémunération à base d'actions	422	167
	47 046	28 602
4.2 Montants inclus dans les autres frais d'exploitation		
Dépréciation des stocks	130	174
Frais connexes aux acquisitions	1 563	1 070
4.3 Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations corporelles		
Amortissement des immobilisations corporelles, net de l'amortissement des crédits d'impôts différés pour investissement	6 028	3 810
Amortissement des autres actifs incorporels	2 959	1 194
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	12	53
	8 999	5 057

Le total des frais de restructuration au montant de 707 000 \$ (néant en 2013) est inclus dans les matériaux utilisés, la rémunération du personnel et les autres frais d'exploitation. Ces coûts sont liés à l'acquisition de Greiche &

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Scaff en octobre 2014 et concernent principalement la fusion de deux laboratoires, la fermeture planifiée de six magasins et le déménagement et la fermeture de l'ancien siège social de Greiche & Scaff.

5. BÉNÉFICE NET PAR ACTION

	2014	2013	2013
		Révisé (Note 7)	Initial
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de New Look	7 774 \$	6 240 \$	6,449 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du bénéfice de base par action	12 805 924	10 574 870	10 574 870
Effet dilutif des options	358 129	192 106	192 106
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par action	13 164 053	10 766 976	10 766 976
Bénéfice net par action			
De base	0,61 \$	0,59 \$	0,61 \$
Dilué	0,59 \$	0,58 \$	0,60 \$

Les actions antidilutives ne sont pas incluses dans le calcul du bénéfice net dilué par action.

6. INFORMATION SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Les variations nettes du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation se détaillent comme suit :

	2014	2013
		(Révisé - note 7)
	\$	\$
Débiteurs	(331)	(172)
Crédits d'impôts	64	94
Stocks	(872)	(424)
Frais payés d'avance	(85)	(313)
Créditeurs, frais courus et provision	107	2 545
Source (utilisation) de trésorerie	(1 117)	1 730

7. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

7.1 Acquisitions de l'entreprise Greiche & Scaff

Le 14 octobre 2014, New Look a fait l'acquisition de certains actifs d'Optique Directe inc., faisant affaires sous la bannière Greiche & Scaff au Québec. Les actifs acquis comprennent 49 magasins détenus en propre au Québec et un laboratoire intégré de fabrication de lentilles situé à Montréal. L'entreprise continuera d'exercer ses activités sous la bannière Greiche &

Scaff, à titre de division de New Look. L'acquisition a pour but de renforcer la position de New Look dans l'industrie de l'optique dans l'est du Canada.

La répartition préliminaire du prix d'achat s'établit comme suit:

Valeurs comptables des actifs nets identifiables	\$
Actifs à court terme	3 056
Passifs à court terme	(4 417)
Immobilisations corporelles	6 075
Actifs incorporels	9 904
Passifs à long terme	(235)
Passifs d'impôts différés	(881)
Actifs nets identifiables	13 502
Goodwill (a)	2 994
Total des actifs nets acquis	16 496
Paiement en trésorerie	17 750
Ajustement de prix à recouvrer	(1 254)
Contrepartie nette	16 496

La répartition du prix d'achat est sujette à changement advenant que des nouvelles informations soient rendues disponibles.

a) Le goodwill est attribué au personnel, la présence continue d'optométristes dans les magasins, le savoir-faire et les synergies attendues en regroupant des activités de l'entreprise acquise avec celles de New Look, dont la fabrication de lentilles. Soixante-quinze pour cent du goodwill acquis est amorti aux fins d'impôts.

Depuis la date d'acquisition jusqu'au 27 décembre 2014, l'entreprise acquise a réalisé un chiffre d'affaire de 6,3 millions \$ et une perte d'exploitation de 225 000 \$, en tenant compte des frais de restructuration.

Il n'a pas été pratique de déterminer le résultat net pro forma pour 2014 en raison de l'importante restructuration de l'entreprise acquise.

7.2 Autres acquisitions d'entreprises en 2014

En 2014, en plus de l'acquisition de Greiche & Scaff, New Look a acquis 100 % des actions comportant droit de vote de deux sociétés, chacune opérant une clinique d'optique, ainsi que les actifs d'une autre clinique. Deux des cliniques sont situées au Québec et ont été intégrées à la bannière New Look, alors que l'autre clinique, située à l'Île-du-Prince-Édouard, continue d'exercer ses activités sous son nom antérieur. Ces acquisitions vont contribuer à renforcer la position de New Look dans l'industrie de l'optique dans l'est du Canada. Les détails de ces regroupements d'entreprises se résument comme suit :

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Valeurs comptables des actifs nets identifiables	\$
Actifs à court terme	147
Passifs à court terme	(37)
Immobilisations corporelles	375
Actifs incorporels	1 361
Passifs à long terme	(29)
Passifs d'impôt différé	(352)
Actifs nets identifiables	1 465
Goodwill (a)	739
Total des actifs nets acquis	2 203
Paiement en trésorerie	1 475
Ajustement de prix à recouvrer	(23)
Ajustement de prix à payer	24
Soldes de prix d'achat, intérêts variant de 0 % à 5 %, assujettis à des conditions de performances, juste valeur basée sur un taux d'escompte reflétant un taux d'intérêt effectif de 8 %, paiements annuels moyens de 275 \$, échéant en 2017	728
Contrepartie totale	2 203

a) Le goodwill est attribué au personnel, la présence continue d'optométristes dans les magasins, le savoir-faire et les synergies attendues de la combinaison des meilleures pratiques d'affaires des entreprises acquises avec celles de New Look. Un montant de 174 000 \$ de goodwill acquis est déductible aux fins d'impôts.

La répartition du prix d'achat est sujette à changements advenant que des nouvelles informations soient rendues disponibles.

Depuis la date d'acquisition jusqu'au 27 décembre 2014, les autres entreprises acquises ont réalisé un chiffre d'affaires de 394 000 \$. Il n'a pas été pratique d'établir le résultat net pour ces entreprises depuis leur date d'acquisition car leurs opérations ont été intégrées à celles de New Look. Un résultat pro forma pour 2014 n'a pu être déterminé de façon fiable à cause du manque d'information propre aux IFRS disponible avant les dates d'achat.

7.3 Acquisition de l'entreprise Vogue Optical en 2013

Le 2 décembre 2013, par l'entremise d'une filiale détenue en propriété exclusive, New Look a fait l'acquisition des actifs et de l'entreprise de Vogue Optical inc., située à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard. L'entreprise acquise comprend 65 magasins d'optique et un laboratoire de fabrication de lentilles. L'entreprise a poursuivi ses activités sous la bannière Vogue Optical. L'acquisition avait pour but de renforcer la position de New Look dans l'industrie de l'optique dans l'est du Canada.

La répartition du prix d'achat d'actifs nets acquis de Vogue Optical inc. présentée aux états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 28 décembre 2013 était sujette à changement advenant que des nouvelles informations soient rendues disponibles. Des révisions ultérieures des composantes du fonds de roulement acquis, des passifs pris en charge et

des passifs d'impôt différé ont mené au changement de la répartition du prix d'achat suivant :

Valeurs comptables des actifs nets identifiables	Révisées \$	Initiales \$
Actifs à court terme	2 631	2 229
Passifs à court terme	(4 279)	(4 237)
Prêts et avances	178	178
Immobilisations corporelles	10 252	10 252
Actifs incorporels	28 093	28 093
Dette à long terme	(67)	
Passifs d'impôt différés	(1 401)	(1 151)
Actifs nets identifiables	35 407	35 364
Goodwill (a)	38 072	38 039
Total des actifs nets acquis	73 479	73 403
Paiement en trésorerie	74 000	74 000
Ajustement de prix à recouvrer	(521)	(597)
Contrepartie nette	73 479	73 403

a) Le goodwill est attribué au personnel, la présence continue d'optométristes dans les magasins, le savoir-faire, et les synergies attendues de la combinaison des meilleures pratiques d'affaires de l'entreprise acquises, avec celles de New Look. Soixante-quinze pour cent du goodwill obtenu est amortissable aux fins d'impôts.

Depuis la date d'acquisition jusqu'au du 28 décembre 2013, Vogue Optical a réalisé un chiffre d'affaire de 2 258 000 \$ et un bénéfice d'exploitation de 85 000 \$ avant les frais financiers engendrés par l'acquisition.

À la suite de la révision de la répartition du prix d'achat, les bénéfices non répartis au 28 décembre 2013 ont été révisés comme suit :

Bénéfices non répartis	\$
Solde au 28 décembre 2013, précédemment établi	730
Coût additionnel des marchandises vendues résultant de la répartition révisée du prix d'achat	294
Impôts liés	(85)
Diminution du bénéfice net	209
Solde révisé au 28 décembre 2013	521

La répartition révisée du prix d'achat n'a eu aucun impact sur les flux de trésorerie car la diminution du bénéfice net a été compensée par l'augmentation de la variation des éléments du fonds de roulement.

7.4 Autres acquisitions en 2013

En 2013, en plus de l'acquisition de Vogue Optical, New Look a acquis une participation dans trois sociétés, chacune exploitant une clinique d'optique, représentant respectivement 100 %, 100 % et 85 % des actions donnant droit de vote. Elle a aussi conclu une entente de gestion lui accordant un droit à des rendements variables tirés de l'exploitation d'une clinique d'optique sans détenir d'actions de l'entité propriétaire de la clinique. Deux

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

des cliniques ont été intégrées à la bannière New Look et les deux autres continuent d'exercer leurs activités sous leur nom antérieur, dans le cadre d'une nouvelle initiative commerciale d'affiliation et d'investissement dans des cliniques d'optique indépendantes desservant des marchés ou segments de marché jusqu'à maintenant non desservis par la bannière New Look. Les détails de ces acquisitions d'entreprises se résument comme suit :

Valeurs comptables des actifs nets identifiables	\$
Actifs à court terme	879
Passifs à court terme	(239)
Immobilisation corporelles	508
Actifs incorporels	2 860
Passifs d'impôt différé	(770)
Actifs nets identifiables	3 238
Goodwill (a)	3 363
Total des actifs nets acquis ou gérés	6 601
Paiement en trésorerie	5 300
Émission de 31 746 actions New Look (note 18)	300
Solde de prix d'achat ne portant pas intérêt, valeur nominale de 480 \$, payable sur les trois prochaines années, escompté à 8 %	414
Participations ne donnant pas le contrôle (b)	587
Contrepartie totale	6 601

a) Le goodwill est attribué au personnel, la présence continue d'optométristes dans les magasins, le savoir-faire et les synergies attendues de la combinaison des meilleures pratiques d'affaires des entreprises acquises avec celles de New Look. Aucun montant de goodwill acquis n'est déductible aux fins d'impôts.

b) Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées proportionnellement à la participation de New Look dans les actifs nets identifiables. L'actionnaire de l'entité propriétaire de la clinique d'optique gérée par New Look détient une option de vente pouvant exiger de New Look de lui acheter en tout temps à la juste valeur les actions qu'il détient.

De la date d'acquisition jusqu'au 28 décembre 2013, les entreprises acquises ou dirigées ont réalisé un chiffre d'affaires de 2 961 000 \$. Il n'a pas été pratiqué d'établir le résultat pour ces entreprises depuis leur date d'acquisition car leur opérations ont été intégrées à celles de New Look.

Un résultat pro forma pour 2013 n'a pu être déterminé de façon fiable à cause du manque d'information propre aux IFRS disponibles avant les dates d'achat.

8. DÉBITEURS

	2014	2013 (Révisé - note 7)
	\$	\$
Comptes clients	1 864	1 283
Taxes de vente	1 430	887
Avantages incitatifs à la location		191
Ajustement du prix d'achat d'une entreprise à recouvrer	1 285	521
Contrats de change	89	32
	4 668	2 914

9. PRÊTS ET AVANCES

	2014	2013
	\$	\$
Prêt de 800 \$ à un cadre, sans intérêt jusqu'au 1 ^{er} juillet 2015, garanti par les actions et les actifs d'une société en exploitation gérée par New Look ^(a)	784	753
Dépôt en fiducie pour garantir le solde d'un prix d'achat		40
Prêt à une société liée à un administrateur, intérêt de 5 %, remboursable en 2015, garanti par des actions de New Look ayant une valeur approximative de 750 \$ (note 20)	200	200
Prêt à un porteur d'une participation sans contrôle, portant intérêt au taux préférentiel de 1 % actuellement 4,0 % (4,0% au 28 décembre, 2013) sans modalités de remboursement	30	30
Prêts à des professionnels, sans intérêt, remboursables sur les trois prochains exercices	111	174
	1 125	1 197
Montants exigibles à court terme	984	
	141	1 197

a) Le prêt au montant de 800 000 \$ a été fait dans le cadre d'une initiative commerciale d'affiliation et d'investissement dans des cliniques indépendantes desservant des marchés ou des secteurs de marché non couverts par la bannière New Look. La valeur comptable du prêt reflète une juste valeur initiale établie en utilisant un taux d'escompte de 5 %, les frais de transaction ainsi que l'accroissement des intérêts implicites.

Les prêts et des frais de transactions effectués en 2013 ont totalisé 808 000 \$.

Certains prêts à des dirigeants sont comptabilisés en tant que diminution du capital-actions. Se référer à la note 20 pour plus d'information.

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
 Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Bâtiment	Améliorations locatives	Matériel informatique	Matériel d'optique	Autre matériel, outils et enseignes	Dépôts pour acquisition de matériel	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable brute								
Solde au 28 décembre 2013	1 462	3 221	26 067	2 048	5 687	33 121		71 606
Reclassement					4 188	(4 188)		
Acquisitions par regroupements d'entreprises			1 845	253	155	4 197		6 450
Autres acquisitions		577	2 103	203	841	914	15	4 653
Cessions			(233)			(646)		(879)
Solde au 27 décembre 2014	1 462	3 798	29 782	2 504	10 871	33 398	15	81 830
Amortissement cumulé								
Solde au 28 décembre 2013		150	11 581	1 298	1 063	21 987		36 079
Reclassement					62	(62)		
Amortissement		157	2 758	309	1 134	1 682		6 040
Cessions			(267)			(582)		(849)
Solde au 27 décembre 2014		307	14 072	1 607	2 259	23 025		41 270
Valeur comptable nette au 27 décembre 2014	1 462	3 491	15 710	897	8 612	10 373	15	40 560
Actifs loués inclus dans la valeur comptable nette			48	32		267		

	Terrain	Bâtiment	Améliorations locatives	Matériel informatique	Matériel d'optique	Autre matériel, outils et enseignes	Dépôt pour acquisition de matériel	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable brute								
Solde au 29 décembre 2012	1 462	2 834	17 420	1 616	4 110	27 159	767	55 368
Acquisitions par regroupements d'entreprises			6 156	160	141	4 303		10 760
Autres acquisitions ^{a)}		387	2 830	272	1 437	1 708	(767)	5 867
Cessions			(339)		(1)	(49)		(389)
Solde au 28 décembre 2013	1 462	3 221	26 067	2 048	5 687	33 121		71 606
Amortissement cumulé								
Solde au 29 décembre 2012		47	10 009	1 080	737	20 535		32 408
Amortissement		103	1 722	218	326	1 452		3 821
Cessions			(150)					(150)
Solde au 28 décembre 2013		150	11 581	1 298	1 063	21 987		36 079
Valeur comptable nette au 28 décembre 2013	1 462	3 071	14 486	750	4 624	11 134		35 527
Actifs loués inclus dans la valeur comptable nette						52		

a) Les autres acquisitions de 2013 ont été réglées en trésorerie pour 5 681 000 \$ et en échange d'autres biens pour 186 000 \$.

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

11. GOODWILL

La variation de la valeur comptable du goodwill résulte d'acquisitions d'entreprises :

	2014	2013 (Révisé - note 7)
	\$	\$
Solde au début, précédemment établi	47 799	6 397
Impact net de la révision de la répartition du prix d'achat des actifs nets de Vogue Optical inc. acquis en 2013 (note 7.3)	33	
Solde révisé au début	47 832	6 397
Ajout par acquisitions d'entreprises	3 733	41 435
Solde à la fin	51 565	47 832

Test de dépréciation du goodwill

Le goodwill a été soumis à un test de dépréciation au 27 décembre 2014 et au 28 décembre 2013. Les tests de dépréciation ont démontré qu'aucune dépréciation n'était nécessaire.

Aux fins des tests de dépréciation annuels, le goodwill a été attribué aux bannières de magasins qui devraient bénéficier des synergies engendrées par les acquisitions d'entreprises de la manière suivante :

	2014	2013 (Révisé - note 7)
	\$	\$
New Look	9 273	8 534
Vogue Optical	38 072	38 072
Greiche & Scaff	2 994	
Autres	1 226	1 226
Solde à la fin	51 565	47 832

Les valeurs recouvrables ont été établies à l'aide de calculs de la valeur d'utilité en utilisant des prévisions détaillées sur une période de trois ans, suivi de l'extrapolation des flux de trésorerie prévisionnels pour les durées d'utilité restantes en utilisant un taux de croissance annuel moyen de 2 % et un taux d'actualisation avant impôts de 10 % au 27 décembre 2014 et au 28 décembre 2013 pour toutes les bannières de magasins. Le taux de croissance utilisé reflète la croissance minimale attendue à long terme des bannières de magasins.

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
 Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

12. AUTRES ACTIFS INCORPORELS

	Noms commerciaux \$	Baux ^(a) \$	Logiciels d'application \$	Relations clients \$	Ententes contractuelles ^(b) \$	Total \$
Valeur comptable brute						
Solde au 28 décembre 2013	12 511	537	2 062	18 871	5 316	39 297
Ajout par acquisitions d'entreprises	6 452		400	2 880	1 533	11 265
Autres ajouts			355	60	25	440
Solde au 27 décembre 2014	18 963	537	2 817	21 811	6 874	51 002
Amortissement cumulé						
Solde au 28 décembre 2013	19	305	822	1 050	1 458	3 654
Amortissement	47	52	315	1 264	1 281	2 959
Solde au 27 décembre 2014	66	357	1 137	2 314	2 739	6 613
Valeur comptable nette au 27 décembre 2014	18 897	180	1 680	19 497	4 135	44 389

	Noms commerciaux \$	Baux ^(a) \$	Logiciels d'application \$	Relations clients \$	Ententes contractuelles ^(b) \$	Total \$
Valeur comptable brute						
Solde au 29 décembre 2012	2 500	537	1 310	1 459	1 786	7 592
Ajout par acquisitions d'entreprises	10 011			17 412	3 530	30 953
Autres ajouts			752			752
Solde au 28 décembre 2013	12 511	537	2 062	18 871	5 316	39 297
Amortissement cumulé						
Solde au 29 décembre 2012		253	626	630	951	2 460
Amortissement	19	52	196	420	507	1 194
Solde au 28 décembre 2013	19	305	822	1 050	1 458	3 654
Valeur comptable nette au 28 décembre 2013	12 492	232	1 240	17 821	3 858	35 643

a) Les baux ont été acquis dans des conditions favorables.

b) Les ententes contractuelles comprennent des engagements de non-concurrence et d'autres engagements contractuels.

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Tests de dépréciation des noms commerciaux

Les noms commerciaux New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff ne sont pas amortis et ont subi des tests de dépréciation au 27 décembre 2014 et au 28 décembre 2013. Les tests de dépréciation ont démontré qu'aucune charge de dépréciation n'était nécessaire.

Aux fins des tests de dépréciation annuels, les noms commerciaux ayant une durée de vie utile indéfinie sont attribués aux bannières suivantes :

	2014	2013
	\$	\$
New Look	2 500	2 500
Vogue Optical	9 700	9 700
Greiche & Scaff	6 300	
	18 500	12 200

Les valeurs recouvrables ont été déterminées à l'aide de la « méthode de l'exonération des redevances » selon les hypothèses suivantes : redevances hypothétiques variant de 4 % à 6 % de la prévision des revenus, taux de croissance moyen annuel des revenus de 2 % et taux avant impôt d'actualisation de 10 %.

Les montants des provisions se concilient comme suit :

	Garanties de produit	Cessation de bail ^(a)	Contrats déficitaires ^(b)	Restructuration ^(c)	Total
Valeur comptable au 28 décembre 2013	1 044	105			1 149
Acquisitions d'entreprises	82	424	335		841
Provision additionnelle	1 510	274		58	1 842
Provision utilisée	(1 710)	(505)			(2 215)
Valeur comptable au 27 décembre 2014	926	298	335	58	1 617

- La provision pour cessation de bail couvre le règlement de litiges et les frais estimatifs de remise en état des locaux à la fin de certains baux, incluant les baux de six magasins dont la fermeture était prévue lors de l'acquisition de Greiche & Scaff ainsi que le bail de l'ancien siège social de Greiche & Scaff.
- La provision pour contrats déficitaires couvre deux baux pour lesquels les frais inévitables pour remplir les obligations dépassent les encaissements prévus.
- La provision pour les frais de restructuration couvre les indemnités de cessation d'emploi liées aux fermetures de magasins mentionnées en a).

Toutes les provisions sont considérées à court terme. La société ne peut bénéficier de remboursement par des tiers. Voir la note 2.2 pour les jugements, estimations et hypothèses comptables liés aux provisions.

13. EMPRUNTS BANCAIRES

Facilités de crédit révisées

L'emprunt bancaire à court terme est régi par la facilité de crédit révisée renouvelable de 13 000 000 \$ (10 000 000 \$ en 2013) décrite à la note 15.

Le coût réel des avances à même ce crédit était de 4,75 % au 27 décembre 2014 (5,25 % au 28 décembre 2013).

14. CRÉDITEURS, FRAIS COURUS ET PROVISIONS

	2014	2013 (Révisé - note 7)
		\$
Salaires et charges sociales courues	5 879	4 750
Dépôts de clients	3 096	2 252
Fournisseurs	10 014	7 869
Provisions	1 617	1 149
	20 606	16 020

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

15. DETTE À LONG TERME

	2014	2013 (révisé note 7)
	\$	\$
Acceptations bancaires à même le crédit à terme pour acquisitions, taux effectif de 4,12 % (4,64 % au 28 décembre 2013) ^(a)	52 600	45 000
Prêt basé sur le taux préférentiel à même le crédit à terme pour acquisitions, taux effectif de 4,75%	150	
Dette subordonnée auprès d'une société de développement de capital, remboursable à l'échéance en 2018, taux nominal de 8 % ^(a)	15 000	15 000
Soldes de prix d'achat, à intérêt variant de 0 % à 5 %, assujettis à des conditions de performance, juste valeur initiale basée sur des taux d'escompte variant de 5 % à 8 %, paiements annuels moyens de 287 \$, échéant à diverses dates jusqu'en 2017	1 128	875
Autres	100	27
Dette totale	68 978	60 902
Frais différés liés à l'émission de dette ^(a)	(1 356)	(1 585)
	67 622	59 317
Versements exigibles à moins d'un an ^(b)	7 303	4 708
	60 319	54 609

- a) Les frais de transactions concernant la facilité de crédit à terme pour acquisitions et la dette subordonnée sont inclus dans les frais différés présentés ci-dessus. Ils sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils représentent un ajout de 0,48 % par année pour ce qui est des emprunts faits à même la facilité de crédit à terme pour acquisitions. Ils représentent un ajout de 1,23 % au taux nominal du coût de financement de 8,0 % sur la dette subordonnée.
- b) Les versements exigibles à moins d'un an comprennent un montant estimatif de 1 525 000 \$ découlant d'une clause « cash flow sweep ».

Versements sur la dette à long terme

	\$
2015	7 303
2016	5 650
2017	5 531
2018	50 494
	68 978

Facilités de crédit révisées en 2014

De nouvelles facilités de crédit ont été accordées à New Look par un consortium bancaire en 2013, à la suite de l'acquisition de Vogue Optical. Ces facilités de crédit ont été révisées en 2014 à la suite de l'acquisition de Greiche & Scaff en octobre 2014. Les principales composantes de ces facilités de crédit révisées sont les suivantes :

- Une facilité de crédit renouvelable de 13 000 000 \$ (antérieurement 10 000 000 \$) pour financer le fonds de roulement et aux fins générales de l'entreprise.
- Une facilité de crédit à terme pour acquisitions de 52 750 000 \$ (en remplacement d'une facilité initiale de 45 000 000 \$) pour financer l'acquisition de Greiche & Scaff, pour rembourser les soldes de dettes à même les facilités de crédit antérieures et aux fins générales de l'entreprise.
- Les crédits sont disponibles sous forme de prêts basés sur le taux préférentiel, de prêts Libor et d'acceptations bancaires.
- Un contrat de swap a été conclu pour échanger le taux d'intérêt variable sur 50 % de la dette à même le crédit à terme pour acquisitions contre un taux fixe.
- Les remboursements de facilité de crédit à terme pour acquisition représentent 5 275 000 \$ par an jusqu'en 2017 (antérieurement 4 500 000 \$ par année de 2014 à 2016). Selon une clause « cash flow sweep », New Look peut devoir rembourser des sommes plus élevées.
- Les soldes de dette seront remboursables en totalité le 17 octobre 2018 (antérieurement le 2 décembre 2017).
- Les prêts basés sur le taux préférentiel portent intérêt au taux préférentiel plus une marge variant de 1,00 % à 2,25 % selon le ratio de la dette sur le BAIIA. Au 27 décembre 2014, la marge était de 1,75 % (2,25 % au 28 décembre 2013).
- Les prêts Libor portent intérêt au taux Libor plus une marge variant de 2,00 % à 3,25 % selon le ratio de la dette sur le BAIIA. Les acceptations bancaires sont assujetties à des frais d'estampillage de même pourcentage. Au 27 décembre 2014, les frais d'estampillage étaient de 2,75 % (3,25 % au 28 décembre 2013).
- New Look doit respecter certains ratios financiers qui correspondent approximativement aux balises décrites à la note 26.
- Les actifs de New Look (qui incluent les actifs de la division Greiche & Scaff) et de Vogue Optical Group inc. sont hypothéqués en faveur du consortium bancaire.

Les ratios financiers exigés aux termes des facilités de crédit étaient respectés au 27 décembre 2014 et au 28 décembre 2013, de même qu'au cours des exercices terminés à ces dates.

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

16. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

16.1 Charge d'impôts

La société est assujettie à l'impôt sur son revenu imposable à un taux approximatif de 27,4% (26,9% en 2013). Le taux d'impôt effectif diffère des taux combinés des impôts fédéral et provincial au Canada. Cet écart découle des éléments suivants :

	2014	2013 révisé
	\$	\$
Bénéfice avant impôts	11 183	8 780
Taux d'impôts courant	27,4%	26,9%
Charge d'impôts aux taux courant	3 064	2 362
Augmentation des impôts découlant de:		
Dépenses courantes non déductibles	153	95
Ajustement pour des années antérieures	42	23
Autres	99	40
Charge d'impôts	3 358	2 520

La charge d'impôts comprend :

	2014	2013
	\$	\$
Charges d'impôts exigibles	867	9
Charges d'impôts différés :		
Naissance et renversement des écarts temporaires	721	35
Utilisation des pertes fiscales et crédits reportés inutilisés	1 770	2 476
Total des impôts différés	2 491	2 511
Total des impôts	3 358	2 520

16.2 Actifs d'impôt différé (passifs)

Les impôts différés découlant d'écarts temporaires ainsi que de pertes fiscales et de crédits d'impôts inutilisés se résument ainsi (des soldes négatifs représentent des passifs d'impôt différé) :

	Solde au 28 décembre 2013	Acquisitions d'entreprises	Comptabilisé en résultat	Réduction des frais d'émission d'actions ^(a)	Solde au 27 décembre 2014
	\$	\$	\$	\$	\$
Pertes fiscales et crédits d'impôts inutilisés	1 732	(4)	(1 770)	253	211
Écarts temporaires ^(b)					
Immobilisations corporelles	(1 806)	(584)	32		(2 358)
Autres actifs	(3 471)	(907)	82		(4 296)
Amortissement cumulatif du goodwill aux fins fiscales ^(c)			(629)		(629)
Provisions	725	228	(411)		542
Passifs ^(c)	392	34	205		631
	(2 428)	(1 233)	(2 491)	253	(5 899)

a) Les frais d'émission d'actions, après impôts, sont comptabilisés à titre de diminution de la valeur comptable du capital-actions.

b) Écarts temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales.

c) Aucun passif d'impôt différé n'est inscrit lors de la comptabilisation initiale du goodwill. Toutefois, un passif d'impôt différé est calculé sur l'amortissement du goodwill aux fins fiscales.

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Les impôts différés pour la période comparative se résument ainsi :

	Solde au 29 décembre 2012	Acquisitions d'entreprises (Révisé - note 7)	Comptabilisé en résultat (Révisé - note 7)	Réduction des frais d'émission d'actions ^(a)	Solde au 28 décembre 2013 Révisé
	\$	\$	\$	\$	
Pertes fiscales et crédits d'impôts inutilisés	3 690		(2 476)	518	1 732
Écarts temporaires ^(b) :					
Immobilisations corporelles	(1 732)	(30)	(44)		(1 806)
Autres actifs	(933)	(2 757)	219		(3 471)
Provisions	66	634	25		725
Passifs ^(c)	645	(18)	(235)		392
	1 736	(2 171)	(2 511)	518	(2 428)

- a) Les frais d'émission d'actions, nets d'impôts, sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du capital-actions.
b) Écarts temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales.
c) Passifs représentés par les soldes de prix d'achat et les avantages incitatifs à la location, les crédits d'impôts à l'investissement et les loyers différés.

16.3 Lettre d'intention de l'Agence du revenu du Canada

En avril 2014, New Look a reçu une lettre de l'Agence du revenu du Canada (ARC) faisant part de leur intention de contester certaines conséquences fiscales découlant de la conversion de New Look en société par actions en mars 2010. Plus spécifiquement, la lettre propose de refuser à New Look le droit d'utiliser certains attributs fiscaux, principalement des pertes d'exploitation, qui ont été reportées et utilisées dans les exercices 2010 et suivants. La lettre de l'ARC est le début d'un processus administratif pouvant entraîner l'émission d'avis de nouvelle cotisation pour ces périodes. En octobre 2014, New Look a présenté des observations écrites aux autorités fiscales concernant sa position dans ce dossier et s'attend à entretenir d'autres discussions pendant le processus administratif.

New Look est confiante dans la justesse de la position prise dans ses déclarations de revenu et la défendra fermement lors du processus administratif et, au besoin, devant les tribunaux. En conséquence, aucun montant n'a été comptabilisé comme passif relativement à cette contestation.

Advenant l'émission d'avis de nouvelle cotisation, New Look aura le droit de s'y opposer et, si l'opposition est refusée, d'en appeler devant les tribunaux. Pour contester un avis de nouvelle cotisation, New Look devra avancer 50 % du montant des nouvelles cotisations. Il est présentement estimé que cela impliquerait des paiements aux niveaux fédéral et provincial, à titre d'impôts et d'intérêts, de 972 000 \$ pour 2010, 1 529 000 \$ pour 2011, 1 608 000 \$ pour 2012, 1 291 000 \$ pour 2013 et de 378 000 \$ pour 2014.

Si les autorités fiscales devaient gagner leur cause, New Look devra régler les soldes impayés et les intérêts additionnels courus.

17. DIVIDENDES

17.1 Dividendes déclarés

New Look a déclaré des dividendes trimestriels totalisant 0,60 \$ par action ordinaire de catégorie A en 2014 et 2013. Des dividendes totalisant 37 000 \$ ont aussi été déclarés en 2014 pour les porteurs de participation ne donnant pas le contrôle.

17.2 Régime de réinvestissement des dividendes

En mars 2014, New Look a adopté un régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») débutant avec le versement du dividende de juin 2014. Le RRD permet aux actionnaires résidant au Canada de réinvestir leurs dividendes en espèces dans des actions ordinaires de catégorie A de New Look sans paiement de commissions ni de frais de service ou de courtage. Au choix de New Look, les actions acquises par le biais du RRD sont achetées sur le marché ou émises sur le capital-actions autorisé. Le prix d'achat pour l'actionnaire correspond à ce qui suit :

- Dans le cas d'un achat d'actions nouvellement émises, le cours pondéré pour les cinq jours de bourse précédant la date du versement du dividende auquel New Look pourra, à son appréciation, appliquer un escompte pouvant aller jusqu'à 5 %;
- Dans le cas d'un achat sur le marché, le prix réel moyen (compte non tenu des frais de courtage, des honoraires et des frais d'opérations) payé pendant les cinq jours ouvrables suivant la date de versement du dividende.

New Look émet actuellement de nouvelles actions avec un escompte de 5%.

En 2014, les actions ordinaires de catégorie A émises par le biais du RRD ont représenté 27 696 actions ayant une valeur comptable moyenne de 20,62 \$ pour un total de 571 000 \$. Se référer à la note 27 pour les actions émises par le biais du RRD après la date du bilan.

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

La Bourse de Toronto a approuvé le RRD et a réservé 200 000 actions ordinaires de catégorie A à cet effet.

18. CAPITAL-ACTIONS

18.1 Capital-actions autorisé au 27 décembre 2014 et au 28 décembre 2013

Actions ordinaires de catégorie A

Nombre illimité, avec droit de vote et participantes.

Actions privilégiées de premier rang

Nombre illimité, émissibles en séries, dont le titre, les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions liés à chaque série seront établis au moment de l'émission.

Actions privilégiées de catégorie A

Nombre illimité, sans droit de vote ni droit de dividende, rachetables au gré du détenteur ou de la société.

18.2 Capital-actions en circulation au 27 décembre 2014 et au 28 décembre 2013

Les seules actions en circulation aux 27 décembre 2014 et 28 décembre 2013 étaient des actions ordinaires de catégorie A dont la continuité est démontrée dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

18.3 Émission d'actions en 2014

	Nombre d'actions émises #	Prix par action \$	Variation du capital-actions \$
Placement privé ^(a)			
Produit brut	500 000	20,00	10 000
Versement égal aux dividendes ^(a)			(75)
Frais d'émission			(937)
Produit net du placement privé			8 988
Réduction d'impôts liée aux frais d'émission			253
Exercice d'options			
En contrepartie d'espèces	100 698	7,26	731
Selon le mode sans décaissement (26 000 options)	16 840		
Transfert à partir du surplus d'apport ^(b)			87
En paiement de services	1 169	21,39	25
Actions émises à la suite du régime de réinvestissement des dividendes (note 17.2)	27 696	20,62	571
	646 403		10 655

- a) Le 29 août 2014, New Look a complété un placement privé en émettant 500 000 reçus de souscription au prix de 20 \$ chacun pour un total de 10 millions \$. Le produit de l'émission a été entiercé en attendant la clôture de l'acquisition de l'entreprise Greiche & Scaff le 14 octobre 2014. À cette date, les reçus de souscription ont été échangés contre des actions ordinaires New Look de catégorie A à raison d'un bon de souscription pour une action et les porteurs ont reçu un paiement en espèces égal aux dividendes totalisant 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A à être versé le 30 septembre 2014 aux membres inscrits au 23 septembre 2014. Ce paiement de dividendes a été traité comme un remboursement de capital pour les porteurs de reçus de souscription.
- b) Le transfert provenant du surplus d'apport correspond à la charge de rémunération à base d'actions enregistrée précédemment et comptabilisée au surplus d'apport.

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

18.4 Émission d'actions en 2013

	Nombre d'actions émises #	Prix par action \$	Variation du capital- actions \$
Placement privé			
Produit brut	2 155 172	11,60	25 000
Frais d'émission			(1 924)
Produit net du placement privé			23 076
Réduction d'impôts liée aux frais d'émission			518
Contrepartie partielle pour l'acquisition d'une entreprise (note 7.4)	31 746	9,45	300
Exercice d'options			
En contrepartie d'espèces	21 167	6,11	129
Selon le mode sans décaissement (81 633 options)	29 496		
Transfert à partir du surplus d'apport ^(a)			69
En paiement de services	801	15,61	12
	2 238 382		24 104

a) Le transfert provenant du surplus d'apport correspond à la charge de rémunération à base d'actions enregistrée précédemment et comptabilisée au surplus d'apport.

19. RÉGIME D'OPTION

En vertu du régime d'option sur les actions de New Look, il est possible d'attribuer des options d'achat d'actions de New Look aux employés clés, aux membres de la direction et aux administrateurs. Le prix d'exercice de chaque option est égal au cours moyen des actions pour les cinq jours ouvrables précédant la date d'attribution et la durée maximum de l'option ne peut excéder dix ans. Les droits d'exercice des options sont acquis sur une période établie par le conseil d'administration au moment où les options sont attribuées. Au 28 décembre 2013, toutes les options en cours avaient été attribuées pour une période de cinq ans. La politique actuelle est d'attribuer des options comportant les périodes d'acquisition suivantes : un tiers après la date d'attribution, un autre tiers à la fin de la première année et le reste à la fin de la deuxième année.

En 2013, la Bourse de Toronto a approuvé l'ajout d'un mode d'exercice sans décaissement au régime d'options permettant au conseil d'administration, à sa discrétion, d'accepter le règlement de la valeur intrinsèque d'une option (soit l'excédent de la juste valeur sur le prix d'exercice) en remettant au détenteur de l'argent ou des actions de New Look.

Le nombre maximum d'actions pouvant être émises en vertu du régime à tout moment est de 10 % des actions émises et en circulation. Le nombre d'actions réservées par la TSX pour l'exercice d'options était de 1 079 682 au 27 décembre 2014 (989 240 au 28 décembre 2013).

Les variations du nombre d'options en cours sont présentées ci-dessous :

	2014	2013
Nombre d'options		
En cours au début	654 167	614 967
Attribuées	196 000	142 000
Exercées	(126 698)	(102 800)
En cours à la fin	723 469	654 167
Options pouvant être exercées à la fin	545 455	459 157
Prix d'exercice moyen pondéré	\$	\$
En cours au début	8,47	7,94
Attribuées	17,62	9,76
Exercées	7,32	7,08
En cours à la fin	11,15	8,47
Options pouvant être exercées à la fin	9,72	8,08
Cours moyen pondéré des actions New Look à la date d'exercice	19,73	12,26

Les options exercées en 2014 comprennent 26 000 options dont la valeur intrinsèque a été réglée par l'émission de 16 840 actions conformément au mode d'exercice sans décaissement.

Les options exercées en 2013 comprennent 81 633 options dont la valeur intrinsèque a été réglée par l'émission de 29 496 actions conformément au mode d'exercice sans décaissement.

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Le tableau qui suit résume les renseignements sur les options en cours et celles pouvant être exercées au 27 décembre 2014 :

Fourchette des prix d'exercice \$	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre	Durée contractuelle moyenne restante (années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
7,40	139 800	0,93	7,40	139 800	7,40
8,98 à 9,77	389 335	2,83	9,28	341 995	9,21
15,53	115 000	4,05	15,53	38 332	15,53
20,58	79 334	4,37	20,58	25 328	20,58
	723 469	2,83	11,15	545 455	9,72

Le cours moyen de l'action était 18,41 \$ en 2014 (11,99 \$ en 2013) et le cours à la fin de 2014 était 22,15 \$ (15,02 \$ à la fin de 2013).

La juste valeur des options attribuées est estimée selon un modèle de Black-Scholes d'après les hypothèses suivantes :

	2014	2013
Prix d'exercice	17,62 \$	9,76 \$
Durée prévue (années)	4	4
Volatilité prévue	24%	25%
Taux d'intérêts sans risque	1,6%	1,6%
Dividendes annuels prévus	0,60 \$	0,60 \$

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées en 2014 a été estimée à 2,55 \$ par option (1,00 \$ pour 2013).

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée en référence aux données historiques des actions de la société sur une période représentant la durée de vie prévue des options attribuées.

La charge de rémunération à base d'actions de 422 000 \$ inscrite en 2014 (167 000 \$ en 2013) reflète l'acquisition des droits sur les options au cours de l'exercice.

20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées à la société comprennent la haute direction et les administrateurs. La haute direction est composée du vice-président du conseil, du président et des vice-présidents de New Look, du président et des vice-présidents de Vogue Optical ainsi que du directeur général de Greiche & Scaff.

Les intérêts sur les prêts faits à des entités liées à des cadres supérieurs ont été reçus tel que prévu en 2014 et 2013 et un remboursement de 120 000 \$ a été encaissé en 2014.

Les prêts traités comme actifs financiers sont décrits à la note 9. Certains prêts pour l'achat d'actions de New Look ont été considérés comme des attributions d'options et déduits du capital-actions. Leur solde était de 251 000 \$ au 27 décembre 2014 (371 000 \$ au 28 décembre 2013).

21. RÉMUNÉRATION DE LA HAUTE DIRECTION ET DES ADMINISTRATEURS

La rémunération de la haute direction et des administrateurs se résume ainsi :

	2014 \$	2013 \$
Rémunération à court terme de la haute direction et des administrateurs, indemnités de départ et charges sociales	2 718	1 953
Rémunération à base d'actions	422	167
	3 140	2 120

22. ENGAGEMENTS

La société s'est engagée dans des contrats de location à long terme échéant jusqu'en 2024 à verser des loyers pour la location d'espaces commerciaux. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats sont les suivants :

2015	12 485
2016	10 905
2017	8 648
2018	6 888
2019	4 675
Après 2019	9 135
	52 735

La société a aussi conclu des ententes d'achat d'immobilisations corporelles totalisant 725 000 \$.

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

23. ÉVENTUALITÉS

La société pourrait éventuellement être tenue responsable en ce qui a trait à des réclamations et litiges survenant dans le cours normal de ses activités. La direction est d'avis que tout passif éventuel excédant les provisions déjà comptabilisées ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur les états financiers de la société.

24. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant fournit la valeur comptable de chaque catégorie d'actifs et de passifs financiers et les postes de bilan correspondants :

	2014 \$	2013 (Révisé - note 7) \$
Actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Contrats de change, compris dans les débiteurs	89	32
Swap de taux d'intérêts	(391)	
Total des actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(302)	32
Prêts et créances		
Trésorerie	4 071	343
Comptes clients ^(a)	1 864	1 283
Avantages incitatifs à la location ^(a)		191
Ajustement à recouvrer du prix d'achat d'une entreprise ^(a)	1 285	521
Prêts et avances ^(b)	1 125	1 197
Total des prêts et créances	8 345	3 535
Autres passifs financiers		
Emprunt bancaire		3 649
Dépôts de clients ^(a)	3 096	2 252
Fournisseurs ^(a)	10 014	7 869
Dividendes à verser	1 992	
Dette à long terme ^(c)	68 978	60,902
Total des passifs financiers	84 080	74 672

- a) La juste valeur des actifs et passifs financiers à court terme égale approximativement leur valeur comptable en raison de leur courte échéance.
- b) La juste valeur des prêts et des avances est déterminée en escomptant des flux de trésorerie futurs à l'aide de taux courants. Cette juste valeur égale approximativement la valeur comptable.
- c) La juste valeur de la dette à long terme a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs aux taux dont New Look pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires. La juste valeur estimative de la dette à long terme était essentiellement équivalente à la valeur comptable pour les exercices terminés les 27 décembre 2014 et 28 décembre 2013.

25. OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La société est exposée à divers risques relativement aux instruments financiers incluant le risque de change, le risque de taux d'intérêts, le risque de crédit ainsi que le risque de liquidité. La direction a la responsabilité d'établir des niveaux de risques acceptables et de réviser au besoin les activités de gestion.

La société ne conclut pas d'entente sur les instruments financiers, y compris les instruments financiers dérivés, à des fins spéculatives.

La direction a établi des objectifs et des politiques relativement aux risques financiers suivants.

Risque de change

La société est exposée à la fluctuation des devises à l'égard des actifs et des passifs suivants, exprimés en dollars canadiens :

	2014 \$	2013 \$
Trésorerie en dollars US	21	109
Comptes fournisseurs en dollars US	(86)	(772)
Comptes fournisseurs en euros	(545)	(174)
Actifs nets (passifs nets) en devises	(610)	(837)
Impact favorable (non favorable) d'une hausse de 10 % des devises sur le bénéfice avant impôts	(61)	(84)

La direction a établi une politique visant à couvrir par des contrats de change à terme approximativement 50 % des achats en dollars américains prévus pour la prochaine période de 12 mois.

La société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour ce qui est des contrats de change. Par conséquent, ces contrats de change sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Les contrats de change en cours aux 27 décembre 2014 et 28 décembre 2013 sont des contrats d'achat de dollars américains. Ils se résument comme suit :

Échéance	\$ US	Taux contractuel moyen en \$ CA
Au 27 décembre 2014		
Moins de 4 mois	1 025	1,124
Entre 4 et 12 mois	2 525	1,135
Au 28 décembre 2013		
Moins de 4 mois	400	1,027
Entre 4 et 12 mois	800	1,066

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Les taux moyens au 27 décembre 2014 sont calculés dans l'hypothèse que le taux au comptant du dollar américain en 2015 excédera 1.1260 CAD. Si ce taux devenait égal ou inférieur à 1.1260 CAD, New Look serait alors tenu d'acheter un montant additionnel de 1 950 000 USD au taux de 1.1260 CAD.

Au 27 décembre 2014, la juste valeur estimative des contrats de change mentionnés ci-dessus représentait un actif de 89 000 \$ (32 000 \$ au 28 décembre 2013) compris dans les comptes débiteurs.

Risque de taux d'intérêt

Au 27 décembre 2014, 76 % (75 % au 28 décembre 2013) de la dette à long terme portait intérêt à un taux variable et la société est ainsi exposée à un risque de la fluctuation des taux d'intérêts. Afin de réduire ce risque, New Look a conclu un contrat de swap de taux d'intérêt pour convertir l'intérêt variable en intérêt fixe sur 50 % du solde d'emprunt à même le crédit à terme pour acquisitions, ce qui a ramené le risque de taux d'intérêt variable à environ 11 % de la dette à long terme (10 % au 28 décembre 2013).

Le contrat de swap fixe le taux d'intérêt à 2,08 % et le solde notionnel couvert par le contrat était de 26 375 000 \$ au 27 décembre 2014 (22 500 000 \$ au 28 décembre 2013). La juste valeur du contrat de swap de taux d'intérêt représentait un passif de 391 000 \$ au 27 décembre 2014; le montant n'était pas significatif au 28 décembre 2013.

Une hausse des taux d'intérêts de 100 points de base aurait eu pour conséquence une augmentation des versements d'intérêts de 458 000 \$ en 2014 (136 000 \$ en 2013) ainsi qu'une diminution du bénéfice net et des capitaux propres de 334 000 \$ (99 000 \$ en 2013).

Risque de crédit

Le risque de crédit résulte de la possibilité qu'une perte soit subie lorsqu'une partie à un contrat manque à l'une de ses obligations. Généralement, la valeur comptable d'un actif financier représente le montant maximum exposé au risque de crédit.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est atténué de façon substantielle par l'assurance que ces actifs financiers sont placés dans des institutions financières importantes qui ont reçu une notation de première qualité d'une agence de notation de premier plan et qui se qualifient en tant que parties contractantes solvables.

Le risque de crédit à l'égard des comptes clients est limité en raison de la politique générale consistant à exiger un dépôt lors de la prise de commande et le paiement du solde lors de la livraison. Les montants en souffrance à la fin de 2014 et 2013 n'étaient pas significatifs.

Les ajustements de prix à recevoir ont été encaissés après la fin de l'exercice ou protégés par des fonds en fiducie. Les avantages incitatifs à recevoir des locataires sont eux aussi bien documentés et considérés comme bien protégés du fait que la société, en tant que locataire, doit continuellement des sommes aux locataires.

Le risque de crédit lié aux prêts à des cadres ou des entités liées est limité en raison de garanties sur des actifs et le risque de crédit lié aux prêts à des professionnels est atténué par la nature de la relation d'affaires avec les débiteurs.

La direction considère que la qualité du crédit des actifs financiers mentionnés précédemment est bonne et ce, à chacune des dates de clôture.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité permet de maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et d'assurer que New Look dispose de sources de financement, telles des facilités de crédit d'un montant autorisé suffisant. La société établit des budgets et des projections de liquidités et a une politique de gestion des liquidités afin d'assurer la disponibilité de fonds nécessaires pour remplir ses obligations dans un avenir prévisible.

L'analyse des échéances des passifs financiers, incluant les intérêts estimés, se résume comme suit :

	Emprunt bancaire	Dette à long terme	Contrat de swap d'intérêts	Comptes fournisseurs frais courus et dividendes à payer	Total
2015	95	9 498	356	15 102	25 051
2016	95	9 088	318		9 501
2017	95	8 693	281		9 069
2018	95	54 542	131		54 768
	380	81 821	1 086	15 102	98 389

Cette analyse reflète les hypothèses suivantes, basées sur les conditions existant à la fin de 2014 :

- Un niveau constant de la dette bancaire à court terme de 2 000 000 \$ et un taux d'intérêt de 4,75 %;
- Des frais de financement de 4,12 % sur la dette à même le crédit à terme pour acquisitions, des remboursements trimestriels de 1 318 750 \$ et le remboursement du solde en 2018;
- Des débours additionnels découlant du règlement régulier du contrat de swap d'intérêts;
- Le versement régulier des intérêts de 8 % sur la dette subordonnée et le plein remboursement en 2018.

26. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la société en ce qui concerne la gestion du capital sont :

- Optimiser l'utilisation de la dette tout en gardant une certaine marge de manœuvre entre les ratios financiers réels et ceux exigés en vertu des facilités de crédit.
- Utiliser les flux de trésorerie provenant de l'exploitation pour payer les intérêts, rembourser la dette, continuer les dépenses en immobilisations de maintenance et de croissance, et maintenir le versement de dividende actuel aux actionnaires.

Le capital de la société est composé des capitaux propres et de la dette nette. La dette nette est composée de la dette à long terme, incluant la portion à court terme, la dette bancaire à court terme, et les distributions et

Pour les exercices terminés le 27 décembre 2014 et le 28 décembre 2013
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

dividendes à payer, en excédent de la trésorerie. La société gère la structure du capital en finançant sa croissance par une combinaison de l'utilisation des facilités de crédit et des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et l'émission d'actions.

La structure de capital de la société est la suivante :

	2014		2013 (Révisé - note 7)	
	\$	%	\$	%
Dettes nettes	65 543	51%	62 623	55%
Capitaux propres	62 055	49%	50 861	45%
Capitalisation totale	127 598	100%	113 484	100%

Les balises relatives à la gestion du capital et la performance en résultant se présentent comme suit :

	Balises	2014	2013 révisé
Dettes nettes / BAIIA ajusté ^{a)}	Maximum de 3,25	2,20	2,53
Dettes nettes ajustées ^{b)} / BAIIAL ^{c)}	Maximum de 5,00	3,79	4,34
Ratio de couverture des frais fixes ^{d)}	Minimum de 1,10	1,57	1,28

- Le BAIIA ajusté correspond au bénéfice net avant les frais financiers, les impôts sur les bénéfices et l'amortissement des quatre derniers trimestres. Il exclut les gains et pertes de change et les rémunérations à base d'actions. L'information pro forma est incluse lorsque nécessaire.
- La dette nette ajustée correspond à la dette nette plus les frais de loyer multipliés par huit pour les quatre derniers trimestres. L'information pro forma est incluse lorsque nécessaire.
- Le BAIIAL est défini comme étant le BAIIA plus les frais de loyer.
- Le ratio de couverture des frais fixes est défini, pour une période de quatre trimestres, comme étant le rapport entre (i) le BAIIA moins les dépenses en immobilisations, les impôts et les dividendes versés en espèces, et (ii) les frais fixes. Aux fins de ce calcul, les frais fixes sont composés des remboursements prévus sur la dette et des intérêts payés durant la période.

New Look n'a aucun engagement d'émettre des actions, sauf par l'exercice d'options et le régime de réinvestissement de dividendes.

27. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Dividendes

Le 16 mars 2015, la société a déclaré deux dividendes totalisant 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A aux actionnaires inscrits le 25 mars 2015. Les dividendes sont payables le 31 mars 2015 et aucun passif n'a été enregistré à leur égard dans les états financiers de 2014.

Actions émises par le biais du RRD

Le 31 décembre 2014, New Look a émis 12 667 actions ordinaires de catégorie A à un prix de 20,81 \$ par action dans le cadre du RRD décrit à la note 17.2. Cette émission sera comptabilisée au premier trimestre de 2015. Suite à cette émission, le solde des actions réservées par la Bourse de Toronto aux fins du RRD est de 159 637.

Conseil d'administration Lunetterie New Look inc.

W. John Bennett
Président du conseil
Lunetterie New Look inc.

Antoine Amiel
Vice-président du conseil
Lunetterie New Look inc.

Richard Cherney
Secrétaire
Lunetterie New Look inc.
Associé directeur
Davies Ward Phillips & Vineberg

M. William Cleman
Consultant entreprise de gestion
Cleman Consulting Inc.

Paul S. Echenberg
Président et chef de la direction
Schroders and Associates Canada Inc.

William R. Ferguson
Président
Eric T. Webster Foundation

Martial Gagné
Président
Lunetterie New Look inc.

C. Emmett Pearson
Administrateur
Lunetterie New Look inc.

Haute direction Lunetterie New Look inc.

Martial Gagné
Président
Lunetterie New Look inc.

Antoine Amiel
Vice-Président du conseil
Lunetterie New Look inc.

Jean-Luc Deschamps
Premier vice-président et
chef de la direction financière
Lunetterie New Look inc.

Marie-Josée Mercier
Vice-présidente
Ventes et Opérations
Lunetterie New Look inc.

Mario Pageau
Vice-président
Produits et services optiques
Lunetterie New Look inc.

France Reimnitz
Vice-présidente
Marketing et Mise en marché
Lunetterie New Look inc.

Caroline Rouleau
Vice-présidente
Services professionnels et
Ressources humaines
Lunetterie New Look inc.

Haute direction Vogue Optical Group inc.

John MacLeod
Président
Vogue Optical Group Inc.

Juanita Leary
Vice-présidente
Opérations
Vogue Optical Group Inc.

Matthew Rust
Chef de la direction financière
Vogue Optical Group Inc.

Haute direction Greiche & Scaff inc.

Derrick Giannoumis
Directeur général
Greiche & Scaff Inc.

Coordonnées

Siège social
1, Place Ville-Marie, bureau 3438
Montréal, (Québec), H3B 3N6
Tél : (514) 877-4299
Télec : (514) 876-3956
Site Internet : www.newlook.ca

Renseignements
Lise Melanson
Tél : (514) 877-4299
Télec : (514) 876-3956
Courriel : l.melanson@benvest.com



NEWLOOK
lunetterie • eyewear

**Vogue
Optical**

POLITIQUE
DE 2e PAIRE
GRATUITE

greiche & scaff
professionnels de la vue

RAPPORT ANNUEL 2014

Pour l'exercice terminé
le 27 décembre 2014

Au 28 février 2015, New Look avait 13 312 684 actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation. New Look est un chef de file dans les produits et services de l'optique dans l'est du Canada exploitant un réseau de 192 succursales principalement sous les bannières New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff ainsi que des laboratoires à la fine pointe de la technologie.